

R a p p o r t
a n n u e l

2 0 0 8



TEXAS A&M
UNIVERSITY

Sommaire

Chiffres-clés	p. 4
Organigramme du groupe	p. 5
Mission de la société	p. 6
Rapport de gouvernance	p. 7
Composition du conseil d'administration	p. 7
Commissaire	p. 9
Direction	p. 9
Comité d'audit	p. 9
Comité de nomination et de rémunération	p. 9
Règles de conduite	p. 10
Rapport de gestion du groupe TEXAF	p. 13
Faits marquants	p. 13
Activités industrielles	p. 14
Activités immobilières	p. 17
Imbakin	p. 19
Bilan consolidé	p. 20
Résultat consolidé	p. 20
Etat résumé des flux de trésorerie consolidés	p. 21
Evénements postérieurs à la clôture	p. 22
Perspectives 2009 du groupe	p. 22
Déclaration de risque	p. 22
Critères de performance	p. 22
Cours de bourse	p. 22
Site internet	p. 23
Responsabilité sociale et citoyenne du groupe	p. 23
Déclarations	p. 23
Rapport de gestion de TEXAF SA	p. 27
Commentaires sur le résultat	p. 27
Evénements survenus après la clôture des comptes	p. 27
Perspectives 2009 de TEXAF SA	p. 27
Intérêts opposés	p. 27
Autres informations requises par l'article 96 du Code des sociétés	p. 28
Affectation du résultat	p. 28
Nominations et rémunérations des administrateurs et commissaire	p. 28
Agenda financier	p. 28
Etats financiers consolidés	p. 29
Bilans consolidés	p. 30
Comptes de résultats consolidés	p. 31
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	p. 32
Tableau consolidé des flux de trésorerie	p. 33
Rapport du Commissaire	p. 34
Notes annexes aux états financiers consolidés	p. 35
Résumé des principales méthodes comptables	p. 55
Etats financiers statutaires	p. 61
Bilan	p. 61
Compte d'exploitation	p. 62
Affectation et prélèvements	p. 62

TEXAF

Rapport annuel
2008

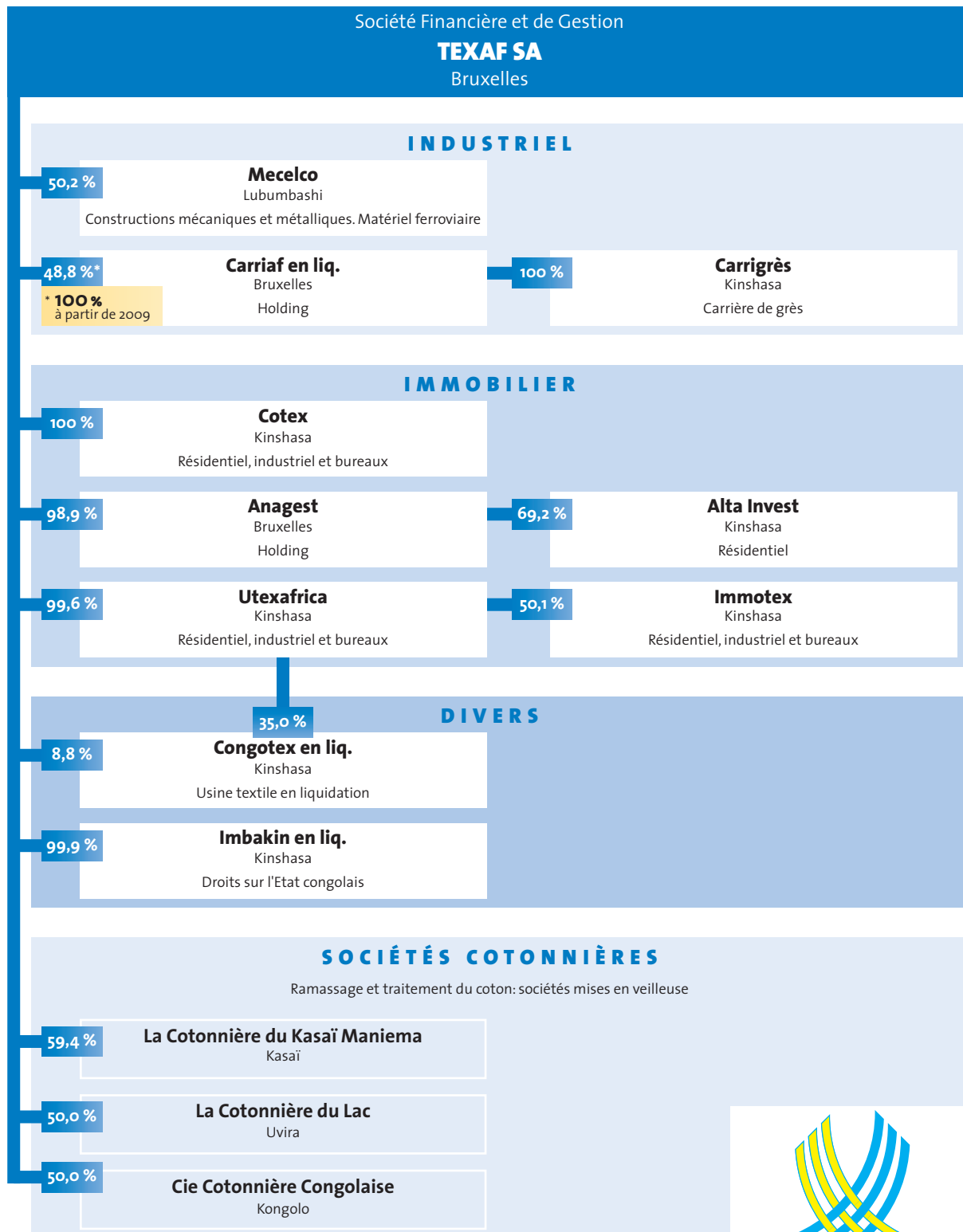
Chiffres-clés

(comptes consolidés sous IFRS)

en milliers EUR	2005	2006	2007	2008
Nombre de titres en circulation	318.933	318.933	318.933	318.933
Bilan				
Capitaux propres	30.716	32.011	42.542	46.711
Par titre (en EUR)	96,31	100,37	133,39	146,46
Passifs non courants	12.651	12.673	23.689	24.371
Passifs courants	3.328	3.088	3.589	4.419
Actifs non courants	43.523	43.040	63.535	67.536
Actifs courants	3.172	4.732	6.285	7.965
Résultats				
Résultat opérationnel récurrent	569	1.430	2.043	1.957
Par titre (en EUR)	1,78	4,48	6,41	6,14
Résultat opérationnel	2.257	1.675	2.856	4.751
Par titre (en EUR)	7,08	5,25	8,95	14,90
Résultat net (part de groupe)	1.665	1.791	2.485	3.571
Par titre (en EUR)	5,22	5,62	7,79	11,20
Flux de trésorerie				
Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles	1.346	2.460	2.978	6.554
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissements	(787)	(482)	(3.138)	(4.231)
Flux de trésorerie lié aux activités de financements	57	(359)	614	(1.121)
Disponibilités au 31 décembre	2.031	3.650	4.104	5.382
Cotation Euronext(en EUR)				
Cours maximum	88,25	137,70	158,00	135,00
Cours minimum	19,50	74,00	119,91	74,00
Cours de clôture au 31 décembre	72,00	135,20	120,60	77,00
Capitalisation boursière au 31 décembre (en milliers EUR)	22.963	43.120	38.463	24.536
Capitalisation boursière au cours moyen (en milliers EUR)	15.468	32.233	43.244	37.050



Organigramme du groupe



Mission de la société

TEXAF est une société anonyme enregistrée et domiciliée en Belgique. Son siège social est situé 26 Boulevard Général Jacques à 1050 Bruxelles. TEXAF a été constituée le 14 août 1925.

TEXAF est une société d'investissement cotée sur Euronext ayant une vocation industrielle, financière et foncière en République Démocratique du Congo.

La vocation historique de TEXAF est industrielle et est destinée à être maintenue et intensifiée.

TEXAF a en outre le souhait de jouer un rôle important dans la relance du Congo en devenant l'opérateur de nouveaux projets d'investissements.

Bénéficiant d'une bonne connaissance du terrain, de la population et de ses dirigeants et ayant d'autre part démontré sa capacité de faire face aux événements successifs qui ont secoué le Congo, TEXAF a la volonté d'intéresser des investisseurs étrangers à des prises de participations financières majoritaires ou minoritaires dans les secteurs productifs (infrastructures, minier, agro-industriel, forestier, énergie, tourisme) et qui génèrent des rendements élevés sur investissements. TEXAF peut à cet effet utiliser sa capacité d'appel au marché des capitaux soit directement soit indirectement par la création de fonds spécifiques opérés par TEXAF.

Disposant d'un important patrimoine foncier et immobilier, TEXAF a décidé de viabiliser et de transformer une partie de ce patrimoine disponible grâce à un développement équilibré et diversifié tant en bureaux qu'en résidentiel et en industriel adapté à plusieurs catégories de revenus.

TEXAF a la volonté d'assumer les trois vocations décrites ci-dessus de la manière suivante:

- en s'inscrivant résolument dans le secteur formel de l'économie
- en pratiquant une politique de bonne gouvernance vis-à-vis de tous les acteurs de la vie économique et sociale
- en favorisant les partenariats avec des opérateurs locaux et en associant des hauts cadres locaux et expatriés à la bonne marche des affaires
- en privilégiant tout projet créateur de valeur
- en maintenant la cotation des actions TEXAF sur Euronext et en favorisant des mesures qui permettent d'améliorer la liquidité des titres afin de donner au plus grand nombre d'épargnants la possibilité de participer à la croissance escomptée de la RDC.

Vue de Carrigrès, aquisition de 2009



Rapport de gouvernance

Le Conseil d'Administration a arrêté la Charte de gouvernance au début de l'année 2006. Cette charte confirme l'adhésion de TEXAF au Code de bonne gouvernance, à ses 9 principes ainsi qu'à la quasi-totalité de ses lignes de conduite. Les quelques dérogations sont justifiées par la taille de TEXAF ou par la spécificité de son environnement.

Le Conseil a également arrêté la Charte du Comité d'Audit et celle du Comité de Nomination et de Rémunération.

Le texte complet de la Charte de gouvernance figure sur le site de TEXAF: www.texaf.be.

Composition du conseil d'administration

Expiration du mandat

Henri Vander Eycken 2008
1926
Président jusqu'au 29 avril 2008
Indépendant

Henri Vander Eycken est professeur honoraire ULB et emeritus hoogleraar VUB en sciences économiques ainsi qu'à la Solvay Business School. Il a été Président d'UCO et de Sait (Zénitel) et administrateur de plusieurs autres sociétés dans les secteurs bancaire, de la construction et du papier. Il est Président de TEXAF depuis le changement de contrôle en 2002. Monsieur Henri Vander Eycken a mis fin à son mandat d'administrateur à l'issue de l'assemblée des actionnaires du 29 avril 2008.

Le Conseil d'Administration a décidé de lui conférer le titre de Président Honoraire.

Dominique Moorkens 2010
1948
Président depuis le 29 avril 2008

Dominique Moorkens a débuté sa carrière au sein du groupe Alcopa comme responsable d'une concession automobile. A partir de 1981, il en a pris la direction et, en cette qualité, a restructuré le groupe dans le cadre des principes de la bonne gouvernance. Le groupe Alcopa est actif dans la distribution de véhicules à 4 et à 2 roues ainsi que dans la distribution de mobilier de bureau. Son chiffre d'affaires est supérieur à 1,2 milliard EUR et est réalisé sur 8 pays européens ainsi que sur l'Afrique du Sud. Le groupe emploie 2.000 collaborateurs. Ses fonds propres dépassent 260 millions EUR. Dominique Moorkens est également administrateur de Guberna et de IPTe. Il est consul honoraire de la République de Corée.

Herman De Croo 2012
1937
Vice-président depuis le 29 avril 2008
Indépendant

Herman de Croo est le doyen du Conseil car il est administrateur depuis 1981. Ses mandats successifs ont été interrompus à chaque fois qu'il devint ministre: Education Nationale, Communications, P.T.T., Pensions, Commerce Extérieur. Il est bourgmestre de Brakel (Flandre Orientale). Il est Ministre d'État et Vice-président de la Chambre des Représentants. Herman De Croo est Docteur en Droit ULB. Il a professé à University of Chicago (Law School), à l'ULB (droit public) et à la VUB (Common Law et Civil Law). Il est l'auteur de très nombreuses publications. Herman De Croo connaît bien le Congo qu'il a visité à de nombreuses reprises.

Bernard de Gerlache de Gomery 2012
1948
Vice-Président

Bernard de Gerlache est Docteur en Droit UCL et Master of Business Administration de la Boston University. Après avoir été Directeur à la Banque du Benelux, Associé-Gérant du Comptoir d'Escompte de Belgique et Administrateur Délégué de Sipef, il est Administrateur Délégué de Belficor (Banque d'affaires) et a participé au MBO sur TEXAF. Il est administrateur de sociétés dont notamment BIO, Sipef, la Floridienne et Leasinvest Real-Estate et est Past-Président de la Chambre de Commerce Belgo-Africaine CBL-ACP.

Philippe Croonenberghs 2011
1950
CEO
Exécutif

Licencié en sciences économiques appliquées U.F.S.I.A., Philippe Croonenberghs a débuté sa carrière par une mission de 3 ans en Irak. Il a rejoint TEXAF en 1985. Chargé par son actionnaire Cobépa de dossiers d'investissements il occupa entre 1992 et 2002 divers postes d'administrateurs au sein d'entreprises telles qu'Ibel, Zénitel, Uco, URS, Fortales. En 2002 il organise un MBO sur TEXAF dont il est l'Administrateur Délégué.

Christophe Evers 2011
1960
Indépendant

Ingénieur commercial de l'École de Commerce Solvay, Christophe Evers débuta sa carrière chez Umicore. En 1989 il rejoint Cobépa où il devient directeur financier et membre du Comité de Direction. En 2001 il est « Chief Business Development and Planning Officer » et membre du Comité de Direction de la Poste belge. Il est associé dans la banque

d'affaire Lorentz, Deschamps & Associés. Christophe Evers est professeur à l'École de Commerce Solvay. Auteur de nombreuses publications financières il est également membre de l'Association Belge des Analystes Financiers. Il est Président des Amis du Musée Royal de l'Afrique Centrale.

Nicole Hardenne 2012
1941
Indépendante

Docteur en Droit ULB, Nicole Hardenne débute sa carrière au ministère des affaires économiques, notamment au service des assurances, au commissariat à l'énergie atomique, au service juridique et aux services généraux. Entrée en 1974 chez Cobépa en tant que Secrétaire Général, elle en devient Administrateur Délégué de 1988 à 2001. Nicole Hardenne occupa divers mandats d'administrateur notamment dans les secteurs des assurances, de la grande distribution, et de la banque. Actuellement elle est Présidente des Carrières du Hainaut, administrateur du Groupe Josi, du Groupe LVI (Carmeuse) et de divers groupes privés.

Jean-Pierre Kiwakana Kimayala 2012
1943
A partir du 28 avril 2009
Indépendant

Économiste de formation (Université d'Anvers), Jean-Pierre Kiwakana a exercé de nombreuses fonctions en RDC. Il fut ainsi Conseiller économique au Bureau de la Présidence en 1968, Adjoint au Commissaire Général de la FIKIN. Actuellement il dirige le groupe SESOMO (Secrétariat social) dont il est l'actionnaire. Il est Vice-président de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) et Président d'Ecobank en RDC.

Jacqueline Mayence 2011
1932
Indépendante

Jacqueline Mayence est licenciée en sciences politiques et diplomatique UCL. Elle a été Secrétaire d'État à la Coopération et au Développement. Elle est sénateur honoraire. Elle a été administrateur de sociétés actives dans divers domaines, notamment des assurances.

Jacqueline Mayence met fin à son mandat à la date de l'Assemblée du 28 avril 2009.

Jean-Philippe Waterschoot 2012
1963
Exécutif

Ingénieur civil – faculté des Sciences Appliquées ULB (ICME 88), Jean-Philippe Waterschoot débute sa carrière à Lubumbashi au sein du groupe TEXAF en 1989. Ayant respec-

tivement occupé divers postes opérationnels à l'usine textile UTEXAFRICA, il en était l'Administrateur Directeur Général jusqu'au moment de l'apport de la branche textile à CONGOTEX. Il est chargé de superviser les diverses participations du groupe en RDC ainsi que de l'analyse de nouveaux projets. Il est Président de l'École Belge de Kinshasa, administrateur du Cercle Économique Européen et de la Chambre de Commerce Belgo-Congolaise.

Albert Yuma Mulimbi 2012
1955
Exécutif

Maître en sciences économiques appliquées UCL, Albert Yuma a, depuis 1983, gravi tous les échelons hiérarchiques d'UTEXAFRICA jusqu'au poste d'Administrateur Directeur Général qu'il partage avec Jean-Philippe Waterschoot. Il est chargé de superviser les diverses participations du groupe en RDC ainsi que de l'analyse de nouveaux projets. Homme influent en RDC, Albert Yuma est Président de la Fédération Patronale du Congo (FEC), administrateur de la Banque Centrale du Congo et président du comité d'audit, administrateur de la Chambre de Commerce Belgo-Congolaise.

Président Honoraire:
Henri Vander Eycken (depuis le 29 avril 2008)

Le Conseil d'Administration est ainsi composé de 9 administrateurs; 5 d'entre eux sont indépendants; 3 sont exécutifs (dont 2 résidents en RDC).

Les administrateurs sont nommés pour une période de 3 ans renouvelable.

En 2008 le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises. La liste des présences individuelles des administrateurs se présente comme suit:

Nicole Hardenne	4	80 %
Jacqueline Mayence	4	80 %
Henri Vander Eycken	2	100 %
(Il s'est tenu 2 réunions durant son mandat)		
Bernard de Gerlache	5	100 %
Philippe Croonenberghs	5	100 %
Christophe Evers	3	60 %
Herman De Croo	5	100 %
Dominique Moorkens	5	100 %
Albert Yuma Mulimbi	1	20 %
Jean-Philippe Waterschoot	5	100 %

Les administrateurs excusés l'ont été pour raison de force majeure (dont entre autres leur présence à ce moment en RDC). Un avis sur les points essentiels de l'Ordre du jour a été recueilli avant la réunion.

Au cours de ces réunions le Conseil a traité:

- des sujets relevant de ses obligations légales tels que l'établissement des comptes du rapport annuel et du rapport semestriel ainsi que de la préparation de l'Assemblée générale des actionnaires
- de l'analyse et de l'application à la société des règles IAS/IFRS
- de divers projets d'investissements envisagés
- de la gestion du patrimoine immobilier
- du suivi de l'activité des filiales en RDC. A cet égard le Conseil, conscient des risques particuliers liés aux activités en RDC s'est efforcé de prendre des mesures de nature à contrôler et limiter ces risques
- des modalités du règlement de la cession de la créance de Mécelco
- du suivi du dossier IMBAKIN (récupération d'une créance sur l'État)
- de l'amélioration des différents aspects de gouvernance, dont le renforcement du management en RDC.

Par ailleurs le Conseil:

- a décidé de proposer Monsieur Jean-Pierre Kiwakana comme Administrateur

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Commissaire

PricewaterhouseCoopers, Réviseurs d'Entreprises SCCRL.
Représentée par Robert Peirce, nommée jusqu'en 2010.

Direction

- **Philippe Croonenberghs**, CEO
- **Etienne Janne d'Othée**, Directeur Financier TEXAF et Compliance Officer
- **Jean-Philippe Waterschoot**, Administrateur Directeur Général d'UTEXAFRICA chargé de la supervision des activités et projets en RDC
- **Albert Yuma Mulimbi**, Administrateur Directeur Général d'UTEXAFRICA chargé de la supervision des activités et projets en RDC
- **Jean-Pierre Rochelli**, Directeur Général CARRIGRES
- **Lionel Sohler**, Directeur Général MECELCO

Comité d'audit

Le Comité d'Audit est formé de Madame Hardenne et de Monsieur Evers qui le préside.

En 2008 le comité d'audit s'est réuni à 4 reprises. Les travaux du Comité d'audit ont porté sur:

- l'établissement d'une situation au 30 juin 2008
- les travaux de clôture de l'exercice 2008
- le suivi de l'application des règles d'évaluation, en particulier au regard des normes IAS/IFRS
 - le suivi de la communication financière
 - le suivi des risques et des procédures.

Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de Nomination et de Rémunération est formé de Madame Nicole Hardenne, de Messieurs Bernard de Gerlache et Dominique Moorkens qui le préside en succession à Monsieur Henri Vander Eycken démissionnaire à l'issue de l'assemblée du 29 avril 2008.

En 2008, le Comité s'est réuni à 1 reprise. Le CEO a assisté à la réunion sauf pour les points le concernant.

Les travaux ont porté sur l'établissement de recommandations relatives à:

- la révision de la rémunération des administrateurs et du management exécutif
- la restructuration de la rémunération du management exécutif en une partie fixe et une partie variable. Depuis 2006 cette dernière est liée aux performances du groupe
- la fixation des primes de fin d'année.

En février 2009, le Comité s'est réuni afin de:

- appliquer la partie variable des rémunérations de 2008 du management exécutif suivant la règle définie (cf. infra)
- fixer la rémunération 2009 des membres du management exécutif. Dans l'esprit du code de Gouvernance il est convenu de ne pas modifier la rémunération fixe du management exécutif mais de donner des incitatifs variables de nature à motiver le management
- la proposition de nomination de Monsieur Jean-Pierre Kiwakana comme administrateur à l'assemblée du 28 avril 2009.

Rémunération du Conseil d'Administration

Pour l'année en cours, le Conseil a décidé de:

- maintenir la rémunération fixée en 2008 à 6.000 EUR.
- maintenir le jeton de présence de 400 EUR par réunion sauf pour les mandats non rémunérés
- maintenir la règle de la double rémunération au Président, aux Vice-présidents ainsi qu'à l'ensemble des membres des comités d'audit et de rémunération. Il n'y a pas de cumul
- maintenir la règle qui veut que Messieurs Philippe Croonenberghs, Jean-Philippe Waterschoot et Albert Yuma, administrateurs exécutifs ne soient pas rémunérés en tant qu'administrateurs.

Rémunérations et autres avantages accordés au CEO

La rémunération fixe au titre d'indépendant du CEO est demeurée inchangée depuis 2006 et elle s'élève à 155.000 EUR à laquelle s'ajoutent une assurance groupe de 65.000 EUR/an et une assurance hospitalisation. Le CEO bénéficie d'un véhicule de société.

Pour l'année 2008 la partie variable avait été fixée en fonction de l'amélioration de la pondération de 50 % du résultat opérationnel consolidé et de 50 % du résultat consolidé avant impôts par comparaison au calcul similaire sur les chiffres de 2007. En cas d'amélioration résultant de ce calcul de résultat, il avait été prévu une prime de 12.128 EUR à multiplier par tranche de 6 % d'écarts de calcul de résultat. Au cas où le calcul précité donne un résultat inférieur à celui de 2007, la partie variable n'est pas attribuée. L'impact d'un recouvrement de la créance que détient IMBAKIN sur l'État est exclu du calcul. Suivant ce calcul il revenait à Monsieur Philippe Croonenberghs une rémunération variable de 181.920 EUR sur l'exercice 2008.

Monsieur Philippe Croonenberghs a souhaité abandonner 58.170 EUR. Sa rémunération variable s'établit ainsi à 123.750 EUR, au même niveau que celle de Messieurs Albert Yuma Mulimbi et Jean-Philippe Waterschoot.

En accord avec Texaf une partie des 58.170 EUR sera affectée au profit d'œuvres sociales soutenues par le groupe.

Sur proposition du Comité de rémunération, le Conseil d'Administration a décidé d'appliquer en 2009 une formule de calcul des rémunérations variables quelque peu différente par rapport à 2008: la tranche d'écart de 6 % par rapport aux chiffres 2008 et l'échelle de base demeurent inchangées tandis que l'assiette de calcul se calculera dorénavant sur la moyenne pondérée du résultat consolidé opérationnel RECURRENT et du résultat consolidé avant impôts.

Rémunérations et autres avantages accordés aux autres membres du management exécutif établis en RDC

Le coût global pour le groupe des deux administrateurs exécutifs établis en RDC était de 409.091 EUR en 2008 (398.442 en 2007) hors rémunération variable. Ce coût comprend un salaire de base ainsi que des avantages divers:

- assurances:
 - légales et complémentaires
 - rapatriement sanitaire
- abonnement à un centre hospitalier privé
- frais de scolarité des enfants
- véhicule
- mise à disposition d'une habitation ainsi que du personnel de maison
- frais de voyage.
- Impôts et taxes locales

Pour l'année 2008 le calcul de la partie variable avait été fixé de manière identique à celle du CEO. La prime par tranche d'écart était cependant de 8.250 EUR en 2008 (inchangée). Suivant ce calcul il revient à Messieurs Albert Yuma Mulimbi et Jean-Philippe Waterschoot une rémunération variable de 123.750 EUR sur l'exercice 2008.

Sur proposition du Comité de rémunération, le Conseil d'Administration a décidé d'appliquer en 2009 une formule de calcul des rémunérations variables quelque peu différente par rapport à 2008: la tranche d'écart de 6 % par rapport aux chiffres 2008 et l'échelle de base demeurent inchangées tandis que l'assiette de calcul se calculera dorénavant sur la moyenne pondérée du résultat consolidé opérationnel RECURRENT et du résultat consolidé avant impôts.

Règles de conduite

- Conflit d'intérêt: le Conseil d'administration n'a pas eu à se prononcer en 2008 sur des points ayant trait à un conflit d'intérêt.
- Transactions sur titres: au cours de l'exercice 2008. Les opérations suivantes, d'achats et de cessions de titres par des personnes initiées, ont été déclarées en 2008 à la CBFA qui les a publiées sur son site:
 - achat par Belficor de 257 titres (le 29 octobre 2008)
 - achat par SFA de 158 titres (le 28 novembre 2008)
 - achat par SFA de 5 titres (le 31 décembre 2008)
- Transactions avec la société: au cours de l'exercice 2008 il ne s'est pas présenté de cas de transactions avec la société.





Rapport de gestion du groupe TEXAF



Faits marquants 2008

Depuis son passage aux normes IFRS au 1 janvier 2005, le groupe **TEXAF** présente un résultat en hausse ininterrompue malgré un environnement difficile en RDC et sur toile de fond d'une crise d'envergure mondiale.

En 2008 le résultat net a progressé de 44 % à comparer à une croissance de 39 % en 2007. Ceci permet au groupe de poursuivre sa politique de répartition bénéficiaire décidée en 2006 et de proposer à nouveau une hausse du dividende de 20 %.

L'arrêt en 2007 de l'activité textile dans laquelle le groupe n'était plus majoritaire depuis 2005 avait affaibli l'image du groupe en tant qu'opérateur industriel.

Cependant en 2008 ce sont à nouveau les activités industrielles qui se sont affirmées: la carrière de concassés **CARRIGRES** à Kinshasa qui apporte une contribution sensible au programme des travaux publics en cours, présente un exercice inégalé depuis des décennies, tandis que l'activité de **MECELCO**, l'atelier de chaudronnerie et d'entretien de wagons de chemin de fer à Lubumbashi est en constante croissance depuis la décision en 2007 de relancer son activité. Ce sont les résultats d'interventions financières et de renforcements des ressources humaines.

Le groupe cherche à confirmer son rôle dans le développement industriel du pays. Le rachat, post-clôture de 100 % de **CARRIGRES** (via Carriaf) s'inscrit dans cette vision.

Ces activités industrielles fournissent un emploi direct à 160 personnes.

Ce regain de visibilité a permis à **MECELCO** de céder une créance historique amortie qu'elle détenait sur Gécamines. Cette cession a un impact important sur le résultat de l'exercice 2008.

TEXAF est convaincue du potentiel agronomique du pays à condition que les nombreuses régions à vocation agricoles soient rendues accessibles. Une mission d'évaluation de l'accès aux sites des anciennes sociétés cotonnières, et de leur potentiel agronomique est en préparation. Cette initiative permet d'espérer du travail pour les 60 agents encore employés par le groupe.

Parallèlement aux efforts de relance des activités industrielles et agricoles la construction et la rénovation à des fins de location de biens immobiliers est demeurée soutenue. A périmètre comparable les revenus locatifs ont connu une hausse de 7 % pour s'établir à 5,74 millions EUR. 10.590 m² de nouvelles surfaces (dont près de 6.000 m² d'entrepôts) ont été mises sur le marché et louées au cours de l'année écoulée. Divers travaux de rénovations d'immeubles existants sont en cours. Un projet de construction de 15 appartements neufs a démarré et devrait générer des revenus en 2010.

L'activité immobilière en ce compris la direction générale fournit de l'emploi direct à 85 personnes et à un nombre fort important d'ouvriers et de cadres parmi les sous-traitants.

L'insécurité juridique persiste notamment dans le secteur immobilier. Si le groupe a finalement pu récupérer la jouissance de son terrain de 105 ha à Kinsuka, cela n'est pas le cas du bien acquis en 2007 de Fométo ni des 3 immeubles à appartements acquis la même année d'Aténor.

Le groupe **TEXAF** investit massivement en RDC: 3,6 millions EUR en 2007 et 5,6 millions EUR en 2008. En 2009 cette politique d'investissement sera intensifiée, notamment par le rachat de 50 % de Carriaf qui détient 100 % de CARRIGRES.

Les possibilités d'obtention de crédits bancaires étant quasiment inexistantes, cette volonté d'investir est malheureusement limitée à la capacité d'autofinancement du groupe. Le bilan du groupe ne présente pas de dettes financières significatives.

Activités industrielles

MECELCO

(entreprise consolidée intégralement)

ooo EUR	2005	2006	2007	2008
Produit des activités ordinaires	342	645	1.050	1.834
Résultat opérationnel	-307	-305	-115	2.784
Résultat net	-302	-312	-195	2.602
Résultat net (part de groupe)	-313	-286	-196	1.712

Malgré une diminution de l'activité d'entretien et de réparation de wagons de chemin de fer, les ventes de MECELCO ont connu une hausse de 75 %.

C'est l'activité de chaudronnerie relancée en 2006 qui explique cette hausse

En cours d'année, MECELCO a cédé une créance historique qu'elle détenait sur Gécamines, fournissant à MECELCO les moyens suffisants pour régler ses dettes et réaliser les investissements nécessaires afin d'accélérer sa croissance.

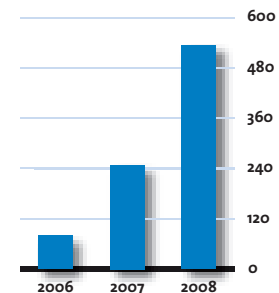
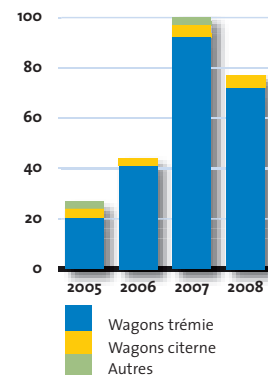
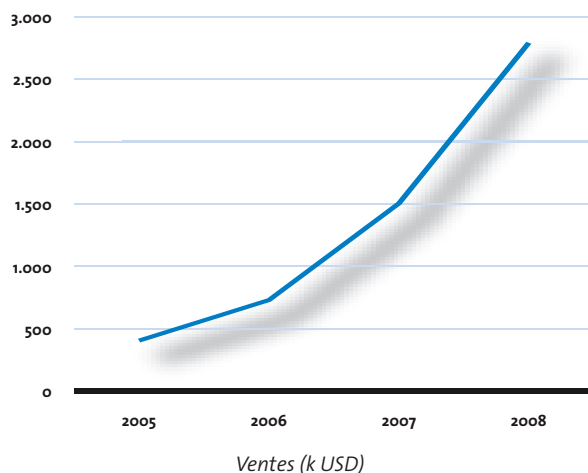
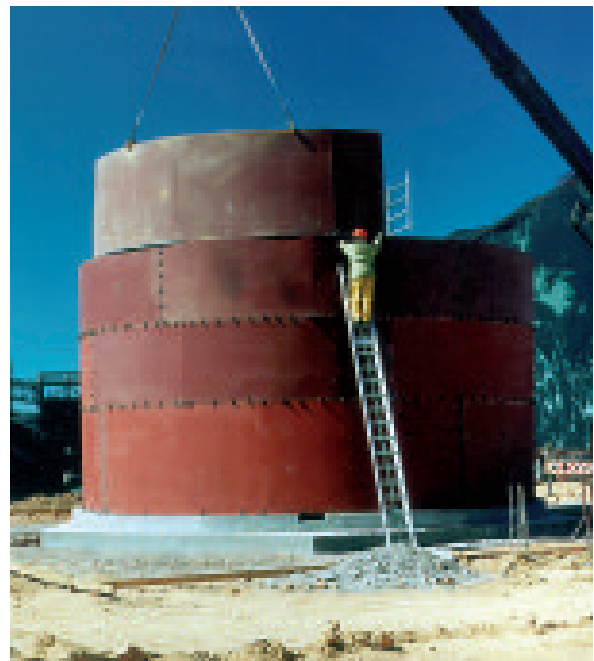
Cette cession a contribué au résultat consolidé à hauteur de 2.905 k EUR. Ce résultat positif a toutefois été amputé d'une perte de change de 216 k EUR.

Inversement la poursuite de la restructuration a entraîné des charges non récurrentes de 155 k EUR.

Au cours du dernier trimestre 2008 le secteur minier du Katanga a connu une baisse brutale de son activité due à la chute du cours des minerais. Ceci se reflète déjà sur le chiffre d'affaires de l'entreprise et rend une prévision de résultat pour 2009 difficile. Il est prudent de tabler sur un résultat proche de l'équilibre.



De gauche à droite: Lionel Sohier, Alphonse Dibwe (responsable comptable), Mme Binine Mbuyi (secrétaire), Jean Mubenga (Responsable commercial et bureau d'étude).



Nombre de wagons: maintenance et réparations

Quantité d'acier traité (tonnes)

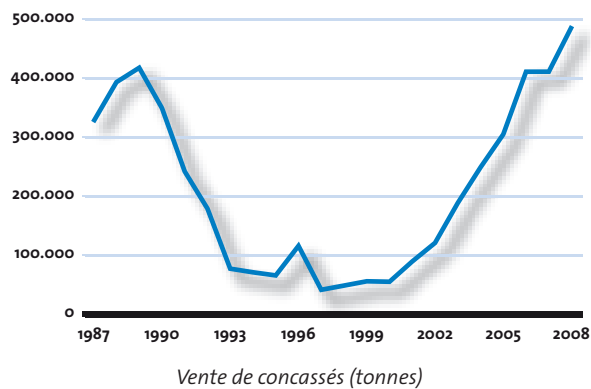
Activités industrielles

CARRIGRES

(entreprise mise en équivalence)

ooo EUR	2005	2006	2007	2008
Production (ooo T)	305	411	411	487
Produit des activités ordinaires	3.835	4.817	5.537	7.628
Résultat opérationnel*	1.475	1.127	1.219	2.741
Résultat net	547	420	359	1.388
Résultat net (part de groupe)	267	205	174	677

* Avant déduction de la rémunération des assistances des actionnaires



L'objectif, depuis 2007, est d'agir sur la rentabilité de l'activité de CARRIGRES (carrière de concassés de grès à Kinshasa). Depuis plusieurs années des investissements ont été réalisés, tant en outils de concassage qu'en équipements de chargement et de transport, afin d'accroître la capacité de production, de mieux maîtriser les coûts et de renforcer la sécurité sur chantier et ainsi aboutir à de meilleures performances pour la carrière.

En 2008, la production a augmenté de 15 % tandis que les ventes réalisées (tonnage) ont connu une croissance de 18 % et grâce à l'amélioration de sa qualité et d'une forte demande de produits nobles, le prix de vente moyen s'est



De gauche à droite: César Mbenza (Directeur Commercial), Jean-Pierre Rochelli (Directeur Général), Roger Akala (Directeur Administratif et Financier), Hilarion Mwayesi (Directeur d'Exploitation).

apprécié de 17 % en 2008. Le chiffre d'affaires a ainsi connu une croissance de 38 % par rapport à 2007.

CARRIGRES fait face depuis 1992 à l'occupation illégale d'une partie de sa concession et du périmètre de sécurité l'entourant. A un horizon qui va bien au delà de 10 ans cette occupation pourrait gêner l'exploitation de la carrière. Des actions sont en cours pour obtenir un relogement des habitants avec l'aide de l'État congolais.

Plusieurs nouveaux sites d'exploitation de carrières ont vu le jour dans la région, rendant le secteur plus concurrentiel à terme mais il faut toutefois prendre en considération les investissements de départ lourds et les coûts très importants en frais de découverte des nouvelles carrières.

Après la date de clôture, TEXAF a acquis le contrôle de 100 % de la carrière. TEXAF SA qui détenait 48,8 % de CARRIAF (en liquidation) en contrôle désormais 100 % et détient ainsi l'intégralité des parts de CARRIGRES, filiale à 100 % de Carriaf.



Activités industrielles

Le prix payé est de 5,75 millions EUR dont 2,5 millions payables en 2010 et 0,3 millions EUR en 2011.

Pour le groupe TEXAF il s'agit d'un investissement important à plusieurs titres:

- CARRIGRES produit des granulats pour le bâtiment, les travaux publics et l'industrie routière. La reprise intégrale de l'activité d'extraction de grès et de son concassage s'inscrit dans une volonté du groupe de participer à la reconstruction du pays.
- CARRIGRES sera intégralement consolidée mettant à l'avant plan la vocation industrielle de TEXAF en termes d'emploi, de chiffre d'affaires et de contribution aux résultats du groupe.
- CARRIGRES génère un cash flow substantiel de nature à compléter la capacité d'autofinancement du groupe.

En 2008 CARRIGRES a produit un EBITDA de 3,5 millions EUR. Son free cash flow s'est élevé à 1,5 millions EUR.

En 2009 CARRIGRES devrait être en mesure d'améliorer ses performances: sa production devrait dépasser 500.000 Tonnes.

CONGOTEX

(entreprise mise en équivalence)

La société textile dans laquelle le groupe détient moins de 44 % est en liquidation depuis août 2007. Cette liquidation s'est poursuivie avec plus de lenteur qu'attendue. Ainsi les bâtiments d'Immotex n'ont pu être libérés à temps retardant la mise en location de surfaces industrielles et de bureaux.

Sociétés cotonnières

(entreprises non consolidées)

Le groupe TEXAF est actionnaire de trois sociétés agricoles en RDC.

Elle détient en effet 60 % de "La Cotonnière du Kasai" et du Maniema", aux côtés de l'État congolais et 50 % des sociétés "La Cotonnière du Lac" et "La Compagnie Cotonnière Congolaise" aux côtés de la société française GEOCOTON (ex DAGRIS).

Depuis la guerre survenue en 1997, les activités de ces sociétés ont été interrompues et la majorité de leurs sites d'exploitation, d'égrainage et de stockage a été pillée et détruite.

Ces sociétés ne produisent plus de coton depuis cette période mais plusieurs régions conservent un important potentiel humain attaché à l'agriculture.

La Cotonnière du Kasai et du Maniema est déployée dans le Sankuru, le Sud du Kasai Oriental et le Maniema et dispose encore d'actifs fonciers et immobiliers dans ces régions.

Les deux autres sociétés cotonnières avaient leurs sites répartis au Sud Kivu et au Nord Katanga.

Une mission d'évaluation des potentialités agro industrielles des différents sites de ces 3 sociétés devrait être mise en place courant 2009.

L'activité de Carrigrès

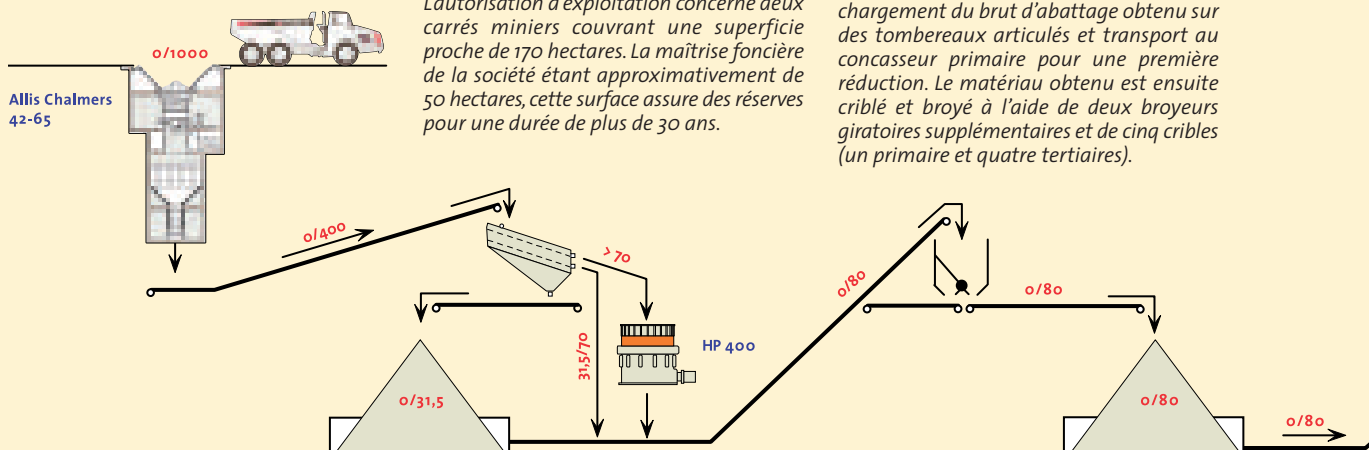
La société CARRIGRES exploite une carrière de grès rouge située en bordure du fleuve Congo, une dizaine de kilomètres en aval de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo.

Cette exploitation a fourni depuis 1952, 90 % des granulats utilisés à la construction

et au développement de la métropole de Léopoldville devenue aujourd'hui Kinshasa. Elle participe actuellement à la reconstruction du pays en fournissant des matériaux nécessaires aux "grands chantiers du Président de la République" en cours de réalisation.

L'autorisation d'exploitation concerne deux carrés miniers couvrant une superficie proche de 170 hectares. La maîtrise foncière de la société étant approximativement de 50 hectares, cette surface assure des réserves pour une durée de plus de 30 ans.

L'exploitation du site se fait en fosse avec des gradins d'une hauteur moyenne de 15 mètres. Les travaux se composent des phases suivantes: découverte du gisement pour atteindre une roche saine, foration et abattage du massif à l'explosif avec un maillage et un plan de tir appropriés pour obtenir une blocométrie adéquate, chargement du brut d'abattage obtenu sur des tombereaux articulés et transport au concasseur primaire pour une première réduction. Le matériau obtenu est ensuite criblé et broyé à l'aide de deux broyeurs giratoires supplémentaires et de cinq cribles (un primaire et quatre tertiaires).



Activités immobilières

La situation géographique des biens immobiliers du groupe

La plupart des actifs immobiliers du groupe se situent à la périphérie immédiate du centre ville (commune de Ngaliéma), à proximité du centre des affaires et d'infrastructures telles qu'écoles, hôpitaux, centres culturels et ambassades. Elles sont également installées dans le périmètre dit « de sécurité » de la ville. Cette localisation avantageuse engendre une forte demande de logements et de bureaux de la part de particuliers, de sociétés, d'ONG et d'organismes internationaux.

Le parc immobilier résidentiel UTEXAFRICA / TEXAF se situe en bord de fleuve et se compose de 35 villas et de 89 appartements. Des infrastructures de loisirs sont mises à disposition des locataires telles que piscine, restaurant, terrains de tennis et un terrain multisports. Depuis 2008 ce site est alimenté par des générateurs électriques de secours. Le taux d'occupation de ces surfaces résidentielles est proche de 100 %.

Un espace commercial, sur lequel le groupe dispose de plus de 2.600 m² de locaux, est situé à côté des zones résidentielles, apportant un confort supplémentaire par la proximité de magasins et sociétés de services (épicerie, boulangerie, cabinet médical, agence bancaire, école...).

Les zones résidentielles et commerciales sont réparties autour d'une friche industrielle de 14 ha (ancienne usine textile), comprenant 90.000 m² de bureaux et entrepôts.

Actuellement plus de 4.000 m² de bureaux et 11.000 m² d'entrepôts sont loués sur ce site qui appartient à IMMOTEX (51 % groupe Texaf). Des projets de transformation et de réhabilitation sont à l'étude afin de pouvoir proposer conjointement de nouvelles surfaces résidentielles et de bureaux, avantage précieux dans une ville de plus de 7 millions d'habitants dans laquelle les difficultés de déplacement sont de plus en plus aigües.

En face des concessions UTEXAFRICA / TEXAF se trouve le complexe COTEX (+/- 3,2 ha), également une ancienne usine textile dont plus de 4.000 m² ont été aménagés en surfaces de bureau et 12.000 m² de bâtiments industriels restant sont loués à la MONUC (Nations Unies).

Le site FOMETRO (3.500 m² de bureaux, hangars, studios et terrains), dont l'acquisition a été finalisée en février 2008, est situé au bout de Boulevard du 30 juin, l'artère principale de Kinshasa et à quelques centaines de mètres de COTEX. Il est actuellement occupé illégalement. TEXAF a obtenu un jugement qui lui permet de faire déguerpir les occupants mais éprouve des difficultés à faire exécuter ce jugement.

A un peu plus de 1,5 km du site UTEXAFRICA se trouvent les bâtiments « MATINDUS » (2.000 m² de bureaux, entrepôts et appartements de passage).

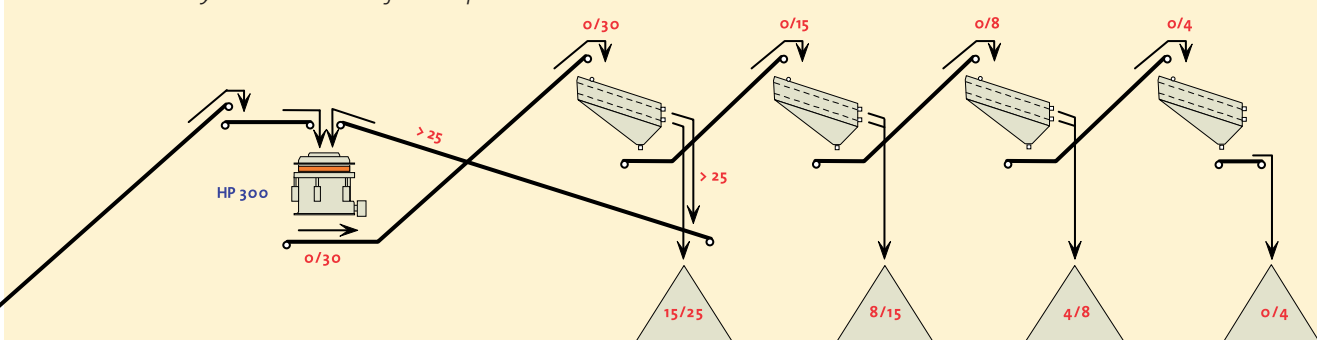
Tous les engins de chantier et les machines principales de concassage / broyage sont récents et sont des équipements de dernière génération. Le chargement au front de taille est assuré par une chargeuse sur pneus de 50 tonnes et une pelle hydraulique de 45 tonnes. Le transport s'effectue avec trois camions articulés de 30 tonnes de charge utile. Le chargement des expéditions est confié à deux chargeuses sur pneus de 27 tonnes. Le concasseur primaire est un giratoire pouvant accepter des blocs de 1 m³ qu'il réduit à la dimension de +/- 400 mm. Le broyeur secondaire transforme ce produit

en éléments de taille inférieure à 100 mm et finalement un broyeur tertiaire fabrique les produits commercialisés qui sont triés à l'aide de cribles tertiaires.

Les granulats produits se classent en 5 catégories: les moellons (blocs de 200 à 400 mm) utilisés en maçonnerie, les graves (0/31,5 - 0/40 et 0/80) qui servent aux fondations de routes, les poussières (0/2 - 0/4 et 0/8) qui rentrent dans la composition des enrobés, des bétons et des blocs préfabriqués, les gravillons (2/8 - 4/6 - 6/10 - 8/15 et 15/25) que l'on retrouve également

dans les enrobés et les bétons et enfin les ballasts (25/50 et 40/60).

Le personnel de CARRIGRES est composé de 86 personnes qui appartiennent à une grande famille motivée par l'évolution et le succès de la société. L'équipe composée de Roger Akala, Directeur Administratif et Financier, de Hilarion Mwayesi, Directeur d'Exploitation, de César Mbenza, Directeur Commercial et de Jean-Pierre Rochelli, Directeur Général, qui en assure l'encadrement.



Activités industrielles

Plus proche du centre ville, le long du boulevard principal, sont situés 3 immeubles qui abritent 93 appartements et qui appartiennent à ALTA INVEST dont 70 % ont été acquis en 2007. Ce patrimoine est actuellement géré par l'État qui en détient 30 % et qui refuse d'en céder la gestion et la rénovation. A terme et pour autant que ce site puisse être réhabilité et loué, il représente un potentiel de revenus importants.

A une dizaine de km du centre-ville est situé le site CPA (104 ha) qui abritait une usine de fabrication de wax. Cet endroit unique a fait l'objet de nombreuses convoitises et d'occupations illicites. Le groupe a récemment récupéré la jouissance de ce terrain.

Le groupe est également détenteur d'importantes concessions dans les zones de ses cotonnières.

En synthèse:

	Superficie des titres de propriété (ha)	Loyers 2008 (EUR)
DETENTION A 100 %		
TEXAF/UTEXAFRICA/COTEX/FOMETRO/MATINDUS		
Résidentiel (35 villas et 91 appartements)		2.906.717
Bureaux		706.736
Bâtiments industriels		1.532.291
Alta Invest		PM
	40	5.145.744
DETENTION A 50,01 %		
IMMOTEX		
Résidentiel		8.776
Bureaux		429.045
Bâtiments industriels		161.292
	120	599.113
TOTAL	160	5.744.857

Evolutions en 2008

Courant 2008 les nouvelles surfaces suivantes ont été rénovées et louées:

- 1.863 m² de surfaces de bureaux
- 240 m² de surfaces résidentielles
- Une partie de l'ancienne usine textile, détenue pour moitié par le groupe, a trouvé locataire pour 8.487,5 m² d'entrepôts et de bureaux

Au cours du deuxième semestre Utexafrica a démarré la construction de 3.780 m² pour 15 appartements neufs destinés à la location fin 2009. Ce projet fait partie d'un plus vaste ensemble qui comportera 12.000 m² pour 48 appartements.

Le site d'UTEXAFRICA a été équipé d'un groupe électrogène de secours, d'un restaurant et d'une piscine, mis à disposition des résidents.



Activités immobilières

Le groupe est attentif aux risques liés à la capacité limitée des entrepreneurs locaux à répondre à la demande de constructions de bonne qualité.

L'on observe une croissance de l'activité de construction de logements neufs à Kinshasa. Malgré cette augmentation de l'offre, la demande de logements et de bureaux reste forte, particulièrement dans la zone où sont situés les biens du groupe à Kinshasa. A titre indicatif, la France construit sa nouvelle ambassade sur un site voisin de celui d'UTEXAFRICA.

La demande de surfaces de bureaux neuves ou rénovées est croissante. A titre indicatif, les loyers dépassent 200 EUR/m²/an.

Le portefeuille immobilier de Texaf a fortement évolué ces dernières années: la quote-part des revenus provenant de locations résidentielles diminue au profit de revenus provenant de locations de bureaux et de bâtiments industriels.

Plusieurs projets de nouvelles constructions ou de rénovations d'immeubles sont à l'étude mais ne peuvent être réalisés faute de moyens financiers.

Fin 2008 Immotex a pu récupérer la jouissance du bien immobilier situé à Kinsuka (faubourg de Kinshasa). Une partie significative des 104 ha avait été occupée et morcelée. Des problèmes juridiques sur ce terrain demeurent.

En 2009, l'indexation des loyers et l'augmentation des surfaces louées produiront des revenus locatifs en hausse.



Résultat sectoriel des sociétés immobilières

000 EUR	2005	2006	2007	2008
Produit des activités ordinaires	4.260	4.970	5.565	6.525
Résultat opérationnel	2.564	1.986	3.000	1.967
Résultat net	1.052	2.089	2.635	1.177
Résultat net (part de groupe)	1.052	2.089	2.714	1.182

Ces chiffres intègrent les résultats de Texaf, Utexafrika, Cotex, Imbakin et Immotex (mis en équivalence jusqu'en juillet 2007).

En plus des activités immobilières, ces chiffres reflètent également l'activité holding et de management du groupe.

En 2008 le groupe enregistre une hausse des produits locatifs de 13 % due pour une part (7 %) à une hausse des loyers et à la mise en location de nouveaux bâtiments et pour une autre part (6 %) à l'intégration dans le périmètre d'Immotex à partir d'août 2007. Le produit des activités ordinaires comprend outre les loyers, des management fees en hausse de 65 %.

La baisse en 2008 du résultat opérationnel provient essentiellement d'éléments non récurrents, à savoir des revenus nets à hauteur de 813 milliers EUR en 2007 et des charges nettes à hauteur de 185 milliers EUR en 2008. Le résultat de 2008 est également affecté par une hausse des charges salariales suite au renforcement des équipes immobilières ainsi que par les rémunérations variables des administrateurs exécutifs, entièrement imputées sur l'activité sectorielle immobilière.

Imbakin

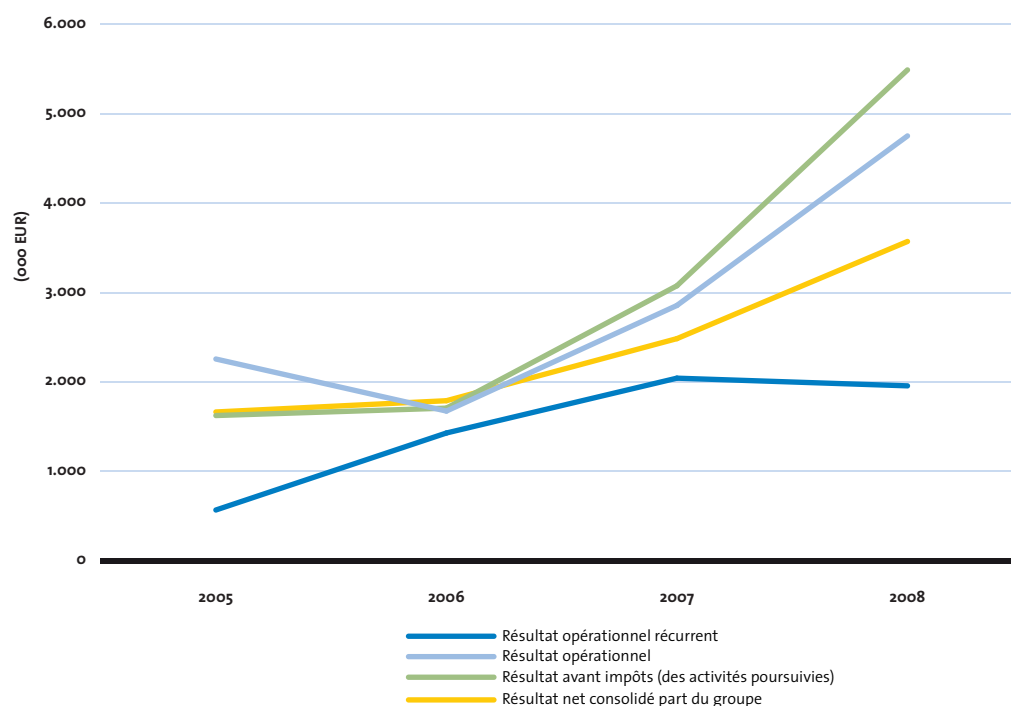
Des discussions ont notamment porté sur le principe d'un règlement de cette créance de 64 millions EUR par des cessions d'actifs en RDC. Des contacts seront poursuivis en 2009 mais rien ne permet de se prononcer sur le résultat.

Bilan consolidé

ooo EUR	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2008
ACTIFS NON COURANTS	43.040	63.535	67.536
Immobilisations corporelles	2.351	4.215	6.324
Immeubles de placement	31.663	57.844	59.046
Participations	9.024	1.474	2.152
Autres immobilisations financières	2	2	14
ACTIFS COURANTS	4.732	6.285	7.965
Stocks	253	378	378
Créances	727	1.293	1.439
Trésorerie	3.650	4.104	5.382
Autres actifs courants	102	510	766
TOTAL ACTIF	47.772	69.820	75.501
CAPITAUX PROPRES	32.011	42.542	46.711
Capital	4.744	4.744	4.744
Réserves de groupe	27.232	29.732	32.935
Intérêts minoritaires	35	8.066	9.032
PASSIFS NON COURANTS	12.673	23.689	24.371
Passifs d'impôts différés	10.434	20.444	21.508
Autres passifs non courants	2.239	3.245	2.863
PASSIFS COURANTS	3.088	3.589	4.419
TOTAL PASSIF	47.772	69.820	75.501

Résultat consolidé

ooo EUR	2006	2007	2008
Produits des activités ordinaires	5.610	6.615	8.359
Autres produits opérationnels récurrents	194	340	413
Charges opérationnelles récurrentes	-4.374	-4.912	-6.815
Résultat opérationnel récurrent	1.430	2.043	1.957
	251 %	43 %	-4 %
Autres éléments opérationnels non récurrents	245	813	2.794
Résultat opérationnel	1.675	2.856	4.751
	-26 %	70 %	66 %
Charges financières	-45	-120	-91
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	15	208	678
Autres produits non opérationnels	63	132	151
Résultat avant impôt (des activités poursuivies)	1.708	3.076	5.489
Impôts	55	-463	-1.033
Résultat des activités apportées ou abandonnées	-	-416	0
Résultat net après impôt	1.763	2.197	4.456
Résultat net consolidé part de groupe	1.791	2.485	3.571
	8 %	39 %	44 %
Par titre			
Résultat opérationnel en EUR	5,25	8,95	14,90
Résultat net consolidé (part de groupe) en EUR	5,62	7,79	11,20
Nombre de titres en circulation	318.933	318.933	318.933



- Produits des activités ordinaires (+26 %) :
 - Hausse du chiffre d'affaires de Mécélco (+75 %)
 - Hausse des produits locatifs de 13 % due pour une part (7 %) à une hausse des loyers et à la mise en location de nouveaux bâtiments et pour une autre part (6 %) à l'intégration dans le périmètre d'Immotex à partir d'août 2007.
- Les autres produits opérationnels récurrents concernent principalement des refacturations de charges locatives.
- Charges opérationnelles récurrentes (+39 %)
 - Hausse due à l'augmentation des frais variables chez Mécélco, suite à l'augmentation du volume d'affaires.
 - Les rémunérations ont également progressé suite au renforcement des équipes immobilières ainsi qu'à l'instauration d'un SMIG local revu fortement à la hausse.
 - Les amortissements ont globalement augmenté de 30 % suite aux investissements réalisés.
 - Les taxes locales en RDC pèsent lourdement dans ces charges opérationnelles.
- Les autres éléments opérationnels non récurrents se détaillent comme suit :
 - Résultat net sur cession de créance Gécamines: +2.905 milliers EUR
 - Récupération d'une dernière tranche d'une créance sur l'État congolais: +159 milliers EUR
 - Frais de restructuration chez Mécélco: -155 milliers EUR
 - Frais relatifs aux exercices antérieurs: -115 milliers EUR
- Le bénéfice opérationnel augmente ainsi de 66 %.
- La quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence concerne en 2008 exclusivement Carrigrès dont le résultat net a plus que triplé.
- Les autres produits non opérationnels contiennent principalement des produits financiers.
- La charge d'impôt est quasi exclusivement composée d'impôts différés.
- Le bénéfice net consolidé (part de groupe) augmente de 44 %.

État résumé des flux de trésorerie consolidés

ooo EUR	2005	2006	2007	2008
Trésorerie à l'ouverture	1.415	2.031	3.650	4.104
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1.346	2.460	2.978	6.554
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	-787	-482	-3.138	-4.231
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	57	-359	614	-1.121
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	616	1.619	454	1.202
Ajustement à la juste valeur de la trésorerie et écarts de conversion				76
Trésorerie en fin d'exercice	2.031	3.650	4.104	5.382

Événements postérieurs à la clôture

TEXAF a acquis la totalité des parts de CARRIAF en liquidation prenant ainsi le contrôle de 100 % de la carrière de concassés CARRIGRES. Grâce à ce rachat, la structure et l'image du groupe TEXAF, dont l'activité immobilière n'est désormais plus le pôle dominant, sont profondément modifiées.

Perspectives 2009 du groupe

- La crise financière n'a pour l'instant qu'un effet limité en Afrique et en RDC en particulier car ce pays n'a pas de secteur bancaire complexe.
- La chute du prix des matières premières entraîne un assèchement des revenus de l'État et une baisse des activités liées aux mines, dont Mécelco.
- Texaf envisage divers projets de développements immobiliers: la mise en chantier de ceux-ci dépendra des moyens financiers disponibles ainsi que de la capacité des entreprises de constructions locales à répondre à cette demande.
- L'intégration de CARRIAF/CARRIGRES aux résultats du groupe TEXAF est de nature à modifier la prévision communiquée le 27 février: grâce à l'apport de CARRIGRES le résultat opérationnel 2009 du groupe TEXAF sera largement supérieur à celui de 2008 (4,8 millions EUR) qui comportait des revenus à caractère non récurrent.



Déclaration de risque

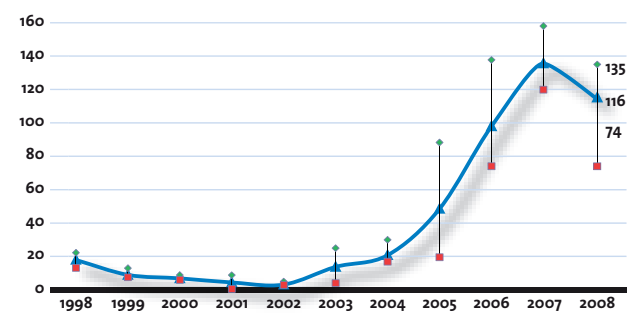
Le Conseil tient à rappeler que les actifs de la société sont situés en RDC et que l'environnement particulier du pays comporte des risques. La RDC fait partie des zones à déficit de gouvernance. Les comptes ont été établis avec prudence dans la perspective d'une stabilité de l'environnement économique, social et réglementaire.

TEXAF dont la devise de référence est l'Euro détient des participations dans certaines sociétés dont les transactions se font majoritairement en devises étrangères (US\$ & Francs Congolais), et dont l'activité est exposée aux risques de change. Le groupe n'utilise pas d'instruments de couverture car les termes sont aléatoires. Ce risque est cependant limité eu égard à la proportion restreinte de ces transactions en devises étrangères.

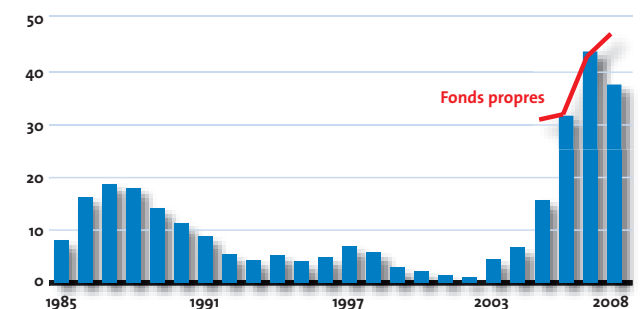
Critères de performance

TEXAF entend atteindre des objectifs de performances en relation avec le facteur de risque de son environnement. C'est ainsi que des projets d'investissement immobiliers ou industriels doivent répondre à un critère de taux de rendement interne supérieur à celui pratiqué par des sociétés financières actives dans des régions plus stables. Ces critères sont revus à la lumière de l'évolution de cet environnement.

Cours de bourse



Evolution du cours moyen et des écarts min. et max.



Market cap (millions EUR)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de titres traités	323	5.837	4.524	18.001	27.515	20.281	11.441
Chiffre d'affaires (ooo EUR)	1	84	95	992	2.945	2.809	1.330
Taux de rotation du free-float	0,60 %	10,20 %	7,90 %	31,53 %	45,48 %	28,24 %	17,90 %
Cours moyen (EUR)	3,14	13,75	20,74	48,50	97,93	135,59	116,17
Cours maximum (EUR)	5,00 (04/12)	25,00 (24/10)	29,99 (02/04)	88,25 (16/12)	137,70 (01/12)	58,00 (26/01)	135,00 (14/03)
Cours minimum (EUR)	2,90 (01/02)	4,00 (07/01)	16,90 (10/04)	19,50 (03/01)	74,00 (02/01)	119,91 (04/12)	74,00 (07/11)
Capitalisation boursière (millions EUR) au cours moyen	1,0	4,4	6,6	15,5	31,2	43,2	37,1

Au 31 décembre 2008 le cours de TEXAF clôturait à 76,93 EUR, ce qui correspond à une capitalisation boursière de 24,5 millions EUR

Site internet

Le site Internet de TEXAF est opérationnel depuis 2004: www.texaf.be. Ce site contient toutes les informations utiles aux actionnaires.

Le site permet de s'abonner aux publications officielles de la société.

Responsabilité sociale et citoyenne du groupe

Via le financement de projets privés, le groupe TEXAF entend contribuer à l'amélioration de manière durable de l'environnement qui l'accueille. En 2008, le groupe TEXAF a apporté son soutien tant financier que logistique à des projets sociaux concrets dont l'objectif global est l'amélioration de la qualité de vie au Congo.

- Le groupe a participé à l'œuvre sociale des époux Nguliele, ces derniers sont installés à Lodja depuis plus de 2 ans et tentent à travers plusieurs micro-projets (création d'une école primaire, formation de la population locale aux métiers d'agriculteur, de menuisier...) de relever avec l'aide de la population locale le niveau socio économique de la ville, niveau fortement diminué suite aux guerres et pillages successifs. TEXAF a mis à disposition de ces micro-projets des bâtiments de l'ancienne cotonnière. Ces immeubles abritent depuis 2008 une école, un centre social pour femmes atteintes de fistules, une briqueterie. TEXAF a également financé l'achat d'un moulin en vue de faciliter la transformation du manioc cultivé par les femmes de Lodja. En 2009 il est prévu de renforcer l'aide financière à cette initiative privée.

- TEXAF continue à fournir une aide logistique à deux organisations non gouvernementales congolaises « La Chaîne de l'Espoir » et « Espoir de Vie ». Ces deux ONG portent avec d'autres organismes le programme CHIRPA (chirurgie pédiatrique en Afrique) dont l'objectif est de créer l'infrastructure adéquate pour prévenir, détecter et traiter les malformations graves des enfants congolais. Depuis 2004, « La Chaîne de l'Espoir » organise des missions médico-chirurgicales en vue de sensibiliser les autorités médicales et le public, sélectionner et opérer des enfants atteints de malformation cardiaque. TEXAF offre lors de chaque mission médicale le logement aux membres de la mission.

Déclarations

- Le 28 janvier 2008, SFA a notifié à la CBFA et à Texaf en application de la loi du 1^{er} avril 2007, qu'elle détenait seule 234.539 titres Texaf, soit 73,54 %, et qu'elle détenait de concert avec MM Waterschoot et Yuma Mulimbi 255.195 titres, soit 80,02 %.
- Déclaration de responsabilité**
Nous attestons qu'à notre connaissance, les états financiers consolidés, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Au nom et pour compte du Conseil d'Administration

Philippe Croonenberghs
Administrateur délégué

Responsabilité sociale et citoyenne du groupe: Projet Lodja

Pierre-Albert Nguliele (Ingénieur Agronome, infirmier et licencié en santé publique) est originaire de Lodja, après des études en Belgique, il décide en 2005 de retourner avec son épouse Béatrice Ysebroodt (infirmière) dans sa ville natale pour tenter d'aider la population locale à se relever des guerres et des pillages successifs. En 2008, intéressé par la location des immeubles de l'ancienne Cotonnaire, Pierre-Albert Nguliele a contacté le groupe TEXAF pour lui présenter son projet.

Enthousiasmé, le groupe a décidé non seulement de mettre les immeubles à disposition de micros projets concrets mais également d'apporter son soutien financier à certains micros projets portés par le couple. Pierre-Albert Nguliele de passage à Kinshasa répond à nos questions.

Texaf: Depuis quand êtes vous à Lodja?

Pierre-Albert Nguliele: *Je suis originaire de Lodja, j'ai quitté début des années 80 pour étudier à Kisangani ensuite j'ai poursuivi ma*

formation en Belgique. Lors de mon départ de Lodja, la ville était toujours florissante et prospère: beaucoup de commerces et "La Cotonnaire" toujours en activité. Ensuite, la libéralisation du marché des diamants et les guerres successives ont complètement détruit le tissu socio-économique de Lodja. En 2003, je suis retourné pour la première fois dans "ma ville" pour une visite éclair avec mon épouse, Béatrice. Inévitablement nous avons constaté la situation d'appauvrissement que connaissait Lodja mais également les ressources dont disposait la population pour se relever. Cette visite nous a convaincu de tenter d'améliorer la situation de Lodja avec l'aide de la population. Après deux ans de réflexion et de préparation, nous nous sommes définitivement installés à Lodja avec nos deux enfants.

T: En quelques lignes, quel est votre projet global à Lodja?

P-A N: *Notre objectif général est de lutter contre la pauvreté qui frappe la population de Lodja. Pour se faire nous souhaitons développer l'agriculture et l'élevage avec la population, assurer l'éducation et l'encadrement des enfants, des adolescents et des femmes dans un premier temps et lutter pour le respect des droits humains dans une région où ils ont si souvent été bafoués.*

T: En 2005, aviez-vous des fonds mis à votre disposition par une ONG ou autre pour votre installation et la réalisation de votre projet?

P-A N: *Non, nous avons juste notre volonté de changer les choses. Nous avons débuté notre action humanitaire en cultivant nous-mêmes la terre avec la houe et les graines amenées de Belgique. Me voir travailler la terre était normal pour mes frères africains, mais voir Béatrice, mon épouse, une "blanche", tailler les tomates et arroser les choux était pour eux beaucoup plus surprenant. Notre récolte nous a rapporté 60\$ US alors que le salaire moyen d'un ouvrier est de 20\$ le mois. Ceci a démontré la possibilité pour la population de Lodja de s'en sortir. Grâce à cet argent, nous avons pu acheter des couples de lapins et réinsérer socio-économiquement une cinquantaine de femmes victimes de violences sexuelles. En effet, nous avons appris à ces femmes l'élevage et à la culture vivrière. A la fin de leur formation, les femmes ont reçu chacune un couple de lapins, un clapier, une houe, une machette, un râteau, un arrosoir et des graines. Suite à cette formation, ces femmes ont connu une augmentation de leur revenu, une alimentation améliorée, et même parfois le retour des maris qui les avaient abandonnées. Ces formations continuent. C'était là notre première action...*

T: Quel accueil vous a été réservé par la population locale?

P-A N: *L'accueil a été très positif, mais il est très important de réfléchir à la façon d'approcher la population et à la façon dont elle va appréhender cette aide car les attentes sont énormes.*

T: Quelles autres actions avez-vous déjà réalisées?

P-A N: *Nous avons réalisé plusieurs actions dans un des quartiers les plus vulnérables de la ville, le quartier où se situe l'ancienne cotonnaire. Le site a été occupé successivement pendant les deux guerres à la fois par les rebelles et par l'armée régulière qui ont tout pillé et tout détruit en laissant derrière eux une grande misère (malnutrition, chômage élevé, mères célibataires, manque d'éducation...). Avec l'accord du groupe TEXAF, nous avons réhabilité une villa et trois bâtiments du site de l'ancienne Cotonnaire et nous y effectuons les activités suivantes:*

1. *La production artisanale de briques par une dizaine de jeunes. Ils ont fabriqué à l'aide de morceaux de ferrailles abandonnés dans le site de la Cotonnaire trois machines à briques. Ils produisent environ 1 000 à 2 000 briques d'argile par jour et le plus grand succès est que cette briqueterie fonctionne même en notre absence.*
2. *La formation d'"association paysanne" comptant 10 à 12 personnes dans le domaine de la culture dans le but d'agrandir les surfaces cultivées et donc les ressources. Chaque "paysan associé" est propriétaire de sa propre terre, et chaque jour les "paysans associés" cultivent la terre d'un des associés, ceci permet d'augmenter les surfaces de culture et la production. Le même type d'association a été créé pour l'élevage de volaille. Ce type d'association se répand de plus en plus dans les villages voisins. Mon épouse enseigne à ces paysans des rudiments comptables tandis qu'un volontaire agronome leur donne des conseils.*
3. *Une école primaire, "Le petit d'homme", a été créée en septembre 2008, 100 élèves sont inscrits à ce jour et 6 enseignants originaires de Lodja y donnent cours.*

T: Comment cette école a-t-elle été financée?

P-A N: *TEXAF a mis à notre disposition un bâtiment à réhabiliter. Les enfants d'écoles de la Hulpe ont financé les bancs. Mon épouse et moi-même avons financé la peinture, les nouvelles tôles remises à certains endroits, la maçonnerie, le transport du matériel scolaire et des livres récoltés en Belgique.*

T: Quelle est la solution pour que l'école soit financièrement autonome?

P-A N: *J'ai l'intention d'importer une machine à craie d'Europe. Nous fabriquerons les craies sur place et nous les vendrons dans toute la région du Sankuru (région trois fois comme la Belgique). Actuellement, toutes les craies proviennent de Kinshasa et coûtent entre 15 et 20 Francs Congolais et il y a une demande abondante de craies de la part des écoles de*



De haut en bas:
Pierre-Albert Nguliele;
Béatrice Ysebroodt;
jeunes écoliers

la région. Les craies fabriquées sur place seraient vendues à 10 Francs Congolais.

Le foyer social est le quatrième projet réalisé dans l'enceinte de l'ancienne usine.

De nouveau TEXAF, nous a mis à disposition un espace à réhabiliter. Ce foyer accueille des femmes qui vont ou se sont fait opérer de fistules vesico-vaginales, cette maladie est notamment une conséquence de violences sexuelles. L'objectif est de les prendre en charge psychologiquement avant et après l'opération. Nous n'avons pas les moyens de prendre les frais de l'opération en charge mais actuellement l'"Eglise du Christ au Congo" a pris 25 opérations sur 150 en charge. Ces femmes pour la plupart viennent de villages éloignés de Lodja et devraient, si ce foyer n'existait pas, faire face seule à l'opération. Une infirmière bénévole assure le suivi psychologique de ces victimes, un avocat les conseille dans les démarches à entamer pour obtenir justice.

T: Comment financez-vous ce centre?

P-A N: La réhabilitation du bâtiment et le mobilier ont été financés grâce à l'"Eglise du Christ au Congo", les victimes sont nourries grâce à notre production de Manioc et de riz et nous envisageons de mettre une partie du bâtiment en location comme maison de passage pour le rare personnel humanitaire en mission à Lodja. Nous envisageons également de mettre 5 machines à coudre à destination des patientes qui coudraient des vêtements qui seraient mis en vente. Il faudra ramener du tissu de Belgique.

Je tiens également à remercier le groupe TEXAF pour le don d'un moulin à manioc qui a changé le quotidien d'une vingtaine de femmes. Nous avons planté et nous cultivons avec l'aide de ces femmes, anciennes employées ou épouses d'anciens employés de "La Cotonnière" du manioc sur un hectare d'ancienne friche, la production devrait bientôt atteindre les 8 tonnes de manioc. Avant l'arrivée du moulin, les femmes devaient tous les jours faire 2 à 3 km, le manioc sur la tête, pour aller le moulin. Maintenant elles peuvent le faire sur place. Ce moulin a généré trois emplois directs (un gérant, un technicien et un homme à tout faire) et de nombreux emplois indirects.

T: Quels sont vos projets futurs?

P-A N: Dans le cadre de la lutte contre le chômage et la délinquance, mettre en place une scierie et former des jeunes pour travailler dans cette scierie. Les jeunes seraient encadrés et formés par des professionnels mais seraient également rémunérés par la vente de leur production.

T: Quels sont vos besoins pour un tel projet?

P-A N: Il nous faudrait 4 scies cela permettrait de faire tourner 4 équipes de 4 jeunes en permanence. Nous estimons le coût d'une scie à 1.200 EUR L'autre projet dépendant de la scierie est la création d'une menuiserie dont l'objectif premier est également la formation des jeunes à un métier par des professionnels, la scierie remettrait une partie de sa production gratuitement à la menuiserie, les jeunes travailleraient le bois afin d'en faire des meubles qui seraient ensuite vendus, le produit de la vente permettrait de les rémunérer.

T: Quel serait le coût de mise en place de cette menuiserie?

P-A N: Approximativement 8.000 EUR, cette somme comprend les marchandises nécessaires telles que des limes, de la colle à bois, des marteaux, des clous, du vernis mais également la construction du hangar qui abritera cette menuiserie. Il s'agit là d'un projet réaliste qui pourra réinsérer plusieurs familles dans le besoin.

Nous souhaitons également créer un centre de jour pour personnes âgées de plus de 70 ans valides afin de briser leur isolement et les mettre en contact avec les plus jeunes pour une transmission de l'histoire de Lodja entre les générations. Les associations paysannes sont d'accord de participer à ce projet en mettant une petite partie de leur récolte au profit du centre de jour afin d'offrir à chaque personne âgée un repas par jour.

T: Les associations paysannes ne pourraient-elles pas de la même façon assurer les repas des femmes logées au foyer social?

avons déjà plusieurs centaines de livres ramenés de Belgique. Deux à trois personnes devraient être engagées pour assurer le fonctionnement de cette bibliothèque et de cette salle.

T: Quatre ans après votre installation quels sont vos ressentiments par rapport à votre projet?

P-A N: Nous sommes d'une part satisfaits car la population adhère à nos actions et participe activement au changement, d'autre part, nous ressentons une certaine frustration due au manque de ressources financières par rapport à l'ampleur de la tâche. Notre souhait est de voir de plus en plus d'organismes, d'individus s'investir dans cette région très enclavée mais pleine de ressources et qui est actuellement laissée pour compte par l'Etat et la plupart des ONG présentes en RDC.

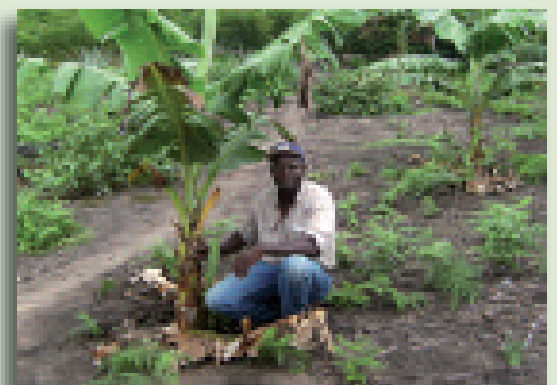


P-A N: Non car elles se sentent beaucoup moins concernées, les personnes âgées du centre de jour sont leurs parents, grands-parents, les femmes du foyer social comme dit plus haut pour la plupart ne sont pas originaires de Lodja.

Un autre projet qui me tient à cœur est l'aménagement d'une bibliothèque et d'une salle polyvalente qui pourrait servir de salle de conférence, de formation ou de fêtes à Lodja.

T: Y a-t-il une population demandeuse de telles infrastructures?

P-A N: Oui, je pense notamment aux étudiants/écoliers et enseignants, aux cadres et artistes de Lodja, aux membres des ONG présentes sur place. Nous aurions besoins pour un tel projet d'un bâtiment réhabilité, de mobiliers (étagères, tables, chaises), nous



De haut en bas:
femmes suivant la formation;
1.000 à 2.000 briques par jour;
culture du bananier

Distribution des clapiers à Lodja.



Rapport de gestion de TEXAF SA

Les comptes 2008 ont été établis sur base des dispositions légales et réglementaires en Belgique. Les comptes annuels présentent un bénéfice de 1.469 milliers EUR au 31 décembre 2008.

L'évolution des activités de la société et de ses filiales a été décrite dans le rapport sur les comptes consolidés ci-avant.

Les actifs de TEXAF sont pour l'essentiel situés en République Démocratique du Congo considérée comme zone à déficience de gouvernance, et sont donc soumis à un risque politique et environnemental particulier.

Commentaires sur le résultat

Le chiffre d'affaires comprend les locations immobilières récurrentes à hauteur de 1.349 milliers EUR.

La hausse du coût des ventes et prestations est principalement due à d'une part les honoraires liés à l'acquisition d'un immeuble au centre ville (Fométo), d'autre part les rémunérations variables.

Les produits des immobilisations financières concernent les intérêts sur les créances UTEXAFRICA suivant la convention signée en 2005.

Le Conseil a décidé d'opérer une reprise de réduction de valeur sur la créance UTEXAFRICA à hauteur de 652 milliers EUR (contre 621 milliers EUR en 2006) selon une réactualisation de cette créance dont le total s'élève à 28,28 millions EUR.

Événements survenus après la clôture des comptes

TEXAF a acquis la totalité des parts de CARRIAF en liquidation prenant ainsi le contrôle de 100 % de la carrière de concassés CARRIGRES.

Perspectives 2009 de TEXAF SA

Les perspectives pour 2009 sont tributaires de l'évolution de la situation économique et politique de la RDC.

Les loyers devraient rester stables en 2009.

Intérêts opposés

Le conseil d'administration signale qu'aucune décision n'a été prise et aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés.

Autres informations requises par l'article 96 du Code des sociétés

- Aucune activité n'a été exercée en matière de recherche et développement.
- Le conseil d'administration mentionne que ni la société, ni une filiale directe, ni quelconque autre personne agissant en son nom propre mais pour le compte de la société ou d'une filiale directe n'a acquis de parts ou de certificats de la société.
- Aucune augmentation de capital ou émission d'obligations convertibles ou de droits de souscription n'ont été décidés au cours de l'exercice par le conseil d'administration dans le cadre du capital autorisé.
- La société ne détient pas de succursale.
- Le conseil d'administration confirme que la société n'est pas exposée au risque de crédit, de liquidité ou de trésorerie pour l'évaluation de ses actifs financiers.
- Le Comité d'audit est composé d'au moins un administrateur qui répond aux critères d'indépendance et de compétence de l'article 526 ter du Code des Sociétés.
- Les règles d'évaluation sont continues par rapport à l'exercice précédent.

Affectation du résultat

Confiant dans l'évolution positive des activités du groupe TEXAF en RDC le Conseil propose d'augmenter de 20 % le dividende et de distribuer 506.046 EUR soit 1,19 EUR net par action payable à partir du 12 mai 2009 contre remise du coupon n° 12 aux sièges et succursales de la banque Dexia.

Proposition d'affectation du bénéfice:

- Bénéfice de l'exercice	1.469.281 EUR
- Bénéfice reporté	3.734.681 EUR
<hr/>	
- Bénéfice à affecter	5.203.962 EUR
- Rémunération du capital	506.041 EUR
<hr/>	
- Report à nouveau	4.697.921 EUR

Nominations et rémunérations des administrateurs

Le Conseil propose de reconduire les mandats d'administrateur indépendant de Madame Nicole Hardenne et de Monsieur Herman De Croo, le mandat d'administrateur de Monsieur Bernard de Gerlache de Gomery et les mandats d'administrateurs exécutifs de Messieurs Jean-Philippe Waterschoot et Albert Yuma Mulimbi pour une durée de trois années, venant à échéance à l'issue de l'assemblée de 2012.

Madame Jacqueline Mayence a décidé de mettre fin à son mandat à la date de l'Assemblée.

Le Conseil propose de nommer en tant qu'administrateur indépendant Monsieur Jean-Pierre Kiwakana Kimayala pour une durée de trois années, venant à échéance à l'issue de l'assemblée de 2012. Monsieur Kiwakana Kimayala répond aux critères d'indépendance de l'article 526 ter du Code des Sociétés, notamment en n'ayant exercé aucun mandat dans le groupe, en détenant moins de 10 % des droits sociaux et n'entretenant aucune relation d'affaires significative avec la société ou l'auditeur externe. Monsieur Kiwakana Kimayala est un opérateur économique en RDC. Il est vice-président de la Fédération des Entreprises Congolaises.

Conformément à la recommandation du Comité de nomination et de rémunération, la rémunération de base de chaque administrateur est fixée à 6.000 EUR. Le montant est doublé pour le Président, les Vice-présidents ainsi que les membres des comités d'audit et/ou de nomination et de rémunération. Il n'y a pas de cumul. Les administrateurs exécutifs exercent leur mandat d'administrateur à titre gratuit. Les jetons de présences sont fixés à 400 EUR par séance sauf pour les mandats non rémunérés.

Agenda financier

- Mardi 28 avril 2009: Assemblée Générale Annuelle
- Vendredi 28 août 2009: Publication des résultats semestriels 2009
- Fin février 2010: Publication des résultats annuels 2009
- Mardi 27 avril 2010: Assemblée Générale Annuelle

Les dates de publication des déclarations intermédiaires ne sont pas encore fixées.

Le Conseil d'Administration

États financiers consolidés IFRS au 31 décembre 2008

Bilans consolidés	p. 30
Comptes de résultats consolidés	p. 31
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	p. 32
Tableau consolidé des flux de trésorerie	p. 33
Rapport du Commissaire	p. 34
Notes annexes aux états financiers consolidés	p. 35
1. Informations générales	p. 35
2. Périmètre de consolidation	p. 36
3. Gestion des risques	p. 37
4. Estimations et jugements comptables déterminants	p. 37
5. Information sectorielle	p. 38
6. Immobilisations corporelles	p. 40
7. Immeubles de placement	p. 41
8. Participations dans des entreprises associées	p. 42
9. Activités abandonnées	p. 43
10. Regroupements d'entreprises	p. 43
11. Autres actifs financiers non courants	p. 44
12. Actifs courants	p. 45
13. Capital social	p. 46
14. Emprunts et autres dettes financières	p. 46
15. Provisions pour autres passifs	p. 47
16. Engagements de retraite et avantages assimilés	p. 47
17. Impôts différés	p. 48
18. Fournisseurs et autres créditeurs courants	p. 49
19. Produits des activités ordinaires	p. 50
20. Autres produits opérationnels	p. 50
21. Charges liées aux avantages du personnel	p. 50
22. Charges financières	p. 50
23. Charge d'impôt sur le résultat	p. 51
24. Résultats par action	p. 51
25. Dividende par action	p. 51
26. Trésorerie provenant des opérations	p. 52
27. Actifs et passifs éventuels	p. 52
28. Engagements	p. 52
29. Litiges	p. 53
30. Transactions avec les parties liées	p. 53
31. Rémunérations des principaux dirigeants	p. 53
32. Rémunération du commissaire	p. 53
33. Structure de l'actionnariat	p. 54
34. Événements survenus après la clôture des comptes	p. 54
Résumé des principales méthodes comptables	p. 55

Bilans consolidés

(en milliers d'euros)

	Note	31 déc 2008	31 déc 2007
ACTIF			
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	6	6.324	4.215
Immeubles de placement	7	59.047	57.844
Participations dans des entreprises associées	8	2.151	1.474
Autres actifs financiers non-courants	11	14	2
		67.536	63.535
Actif courant			
Stocks	12	378	378
Clients et autres débiteurs	12	1.269	843
Actifs d'impôts sur le résultat	12	170	450
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	5.382	4.104
Autres actifs courants	12	766	510
		7.965	6.285
Total de l'actif		75.501	69.820
CAPITAUX PROPRES			
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la société-mère			
Capital social	13	4.744	4.744
Primes d'émission		3.113	3.113
Autres réserves		29.822	26.619
		37.679	34.476
Intérêts minoritaires		9.032	8.066
Total des capitaux propres		46.711	42.542
PASSIFS			
Passifs non-courants			
Emprunts bancaires	14	279	625
Provisions non-courantes	15	1.006	1.344
Obligations non-courantes résultant des avantages postérieurs à l'emploi	16	67	60
Impôts différés	17	21.508	20.444
Autres passifs non-courants		1.511	1.216
		24.371	23.689
Passifs courants			
Passifs bancaires courants portant intérêt		346	616
Fournisseurs et autres créditeurs courants	18	3.519	2.569
Autres passifs courants		554	404
		4.419	3.589
Total du passif		28.790	27.278
Total du passif et des capitaux propres		75.501	69.820

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Comptes de résultats consolidés

(en milliers d'euros)	Note	Exercice clos le 31 déc. 2008	Exercice clos le 31 déc 2007
Produits des activités ordinaires	19	8.359	6.615
Charges opérationnelles		(4.021)	(4.845)
<i>Matières premières et consommables</i>		(1.071)	(793)
<i>Variations de stocks</i>		(20)	242
<i>Frais de personnel</i>	21	(2.108)	(1.397)
<i>Dotations aux amortissements</i>		(934)	(715)
<i>Pertes de valeur</i>		3.836	254
<i>Autres charges opérationnelles</i>		(3.724)	(2.436)
Autres produits opérationnels		413	1.086
Résultat opérationnel		4.751	2.856
Résultat sur cession d'actifs non-courants			1
Charges financières	22	(91)	(120)
Intérêts sur prêt		149	129
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		677	207
Autres résultats non opérationnels		3	3
Résultat avant impôt provenant des activités poursuivies		5.489	3.076
Charge d'impôt sur le résultat	23	(1.033)	(463)
Résultat après impôt provenant des activités poursuivies		4.456	2.613
Résultat après impôt des activités abandonnées/apportées			(416)
Résultat de l'exercice		4.456	2.197
Revenant :			
<i>Aux actionnaires de la société mère</i>		3.571	2.485
<i>Aux intérêts minoritaires</i>		885	(288)
		4.456	2.197
Résultats par action: résultats revenant aux actionnaires de la société-mère (en EUR par action)			
– de base	24	11,20	7,79
– dilué		11,20	7,79

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de variations des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)

	Revenant aux actionnaires de la Société					Intérêts minori- taires	Total des capitaux propres
	Capital social	Primes d'émission	Réserves consolidées	Réserves de réévaluation	Ecart de conversion		
Solde au 1^{er} janvier 2007	4.744	3.113	24.058	0	61	35	32.011
Résultat de l'exercice			2.485			(288)	2.197
Dividendes distribués			(350)				(350)
Profit (charge) net(te) comptabilisé(e) directement en capitaux propres résultant de la conversion des devises étrangères					79	(4)	75
Réévaluation d'actifs				286		286	572
Variations de périmètre						8.037	8.037
Solde au 31 décembre 2007	4.744	3.113	26.193	286	140	8.066	42.542
Résultat de l'exercice 2008			3.571			885	4.456
Dividendes distribués			(421)				(421)
Réévaluation d'actifs				39			39
Profit (charge) net(te) comptabilisé(e) directement en capitaux propres résultant de la conversion des devises étrangères					14	81	95
Solde au 31 décembre 2008	4.744	3.113	29.343	325	154	9.032	46.711

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le résultat de l'exercice 2008 s'élève à 4.456 milliers EUR, dont un bénéfice de 3.571 milliers EUR revenant aux actionnaires de la société-mère TEXAF SA et un bénéfice de 885 milliers EUR revenant aux intérêts minoritaires.

Le dividende distribué de 421 milliers EUR porte sur le résultat de l'exercice 2007.

Le dividende net de EUR 1,19 par action, proposé sur le résultat de l'exercice 2008 (506 milliers EUR), fait partie intégrante des réserves au 31 décembre 2008 présentées ci-dessus.

Les réserves au 31 décembre 2008 comprennent une plus-value immunisée d'impôt s'élevant à 7.394 milliers EUR. Ce montant n'a pas varié par rapport à l'exercice 2007. Tant qu'elle gardera son statut de réserve immunisée, cette réserve restera non taxée.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Note	Exercice clos le 31 déc. 2008	Exercice clos le 31 déc. 2007
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture		4.104	3.650
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Trésorerie provenant des opérations	26	6.894	3.036
Intérêts payés		(88)	(61)
Intérêts reçus		149	129
Impôts sur le résultat payés		(401)	(126)
		6.554	2.978
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'une entreprise associée		-	(310)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(4.188)	(2.149)
Produits de cession d'immobilisations corporelles		-	1
Produits de cession d'immobilisations financières		-	-
Augmentation des prêts consentis à des parties liées		(32)	(680)
Diminution des prêts consentis à des parties liées		-	-
Augmentation des autres immobilisations financières		(11)	-
		(4.231)	(3.138)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société-mère		(421)	(350)
Augmentation des emprunts		16	1.000
Remboursement des emprunts		(375)	-
Variation nette des emprunts bancaires à CT		(341)	(36)
		(1.121)	614
(Diminution)/augmentation de la trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires		1.202	454
Ajustement à la juste valeur des sur trésorerie ou équivalents de trésorerie		39	
Ecarts de conversion sur trésorerie ou équivalents de trésorerie		37	
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture		5.382	4.104
<i>Dont TEXAF SA</i>		<i>4.156</i>	<i>3.865</i>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Rapport du Commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de Texaf S.A. sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés, avec paragraphe explicatif

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de TEXAF S.A. et de ses filiales (le "Groupe") pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2008, le compte de résultats consolidé et les états consolidés des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant le résumé des principales règles d'évaluation et d'autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à EUR (000) 75.501 et le compte consolidé de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de EUR (000) 3.571.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe visant à l'établissement et à la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le

bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le groupe, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés du Groupe les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2008, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales applicables en Belgique.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'annexe 3 des comptes consolidés qui précise que les actifs du groupe sont pour l'essentiel localisés en République Démocratique du Congo. L'environnement économique et réglementaire de ce pays ayant été régulièrement secoué par des troubles sociopolitiques, son évolution à moyen terme ne peut, dès lors, être pressentie avec certitude. Les comptes consolidés qui vous sont présentés ont toutefois été établis dans l'optique d'une stabilisation de l'environnement économique et réglementaire local.

Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Le 08 avril 2009

Le commissaire
PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises
Représenté par Robert Peirce, Réviseur d'Entreprises

Notes annexes aux états financiers consolidés

1. Informations générales

TEXAF est une société anonyme enregistrée et domiciliée en Belgique. Son siège social est situé au 26 boulevard Général Jacques à 1050 Bruxelles.

TEXAF a été constituée le 14 août 1925.

TEXAF est une société d'investissement cotée sur Euronext ayant une vocation industrielle, financière et foncière en République Démocratique du Congo.

Ces états financiers ont été établis sur base du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne en vigueur pour l'établissement des comptes consolidés en 2008.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Lorsque la valorisation de certains actifs ou passifs a requis l'utilisation d'estimations ou d'hypothèses, il est à souligner que la direction a veillé systématiquement à ne retenir que des hypothèses prudentes de manière à se prémunir contre les risques liés à l'environnement économique, social et réglementaire inhérent à la République Démocratique du Congo (RDC), où sont localisées toutes les activités opérationnelles du groupe.

Les bilans et compte de résultats consolidés ont été arrêtés le 25 février 2009 par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les amendements aux normes et interprétations suivants sont d'application obligatoire pour l'exercice 2008:

- Amendements aux normes IAS 39 et IFRS 7 'Reclassements d'actifs financiers';
- IFRIC 11 'IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe'.

Les normes, amendements et interprétations suivants, applicables à partir de ou après le 1^{er} janvier 2009, n'ont pas été adoptés de façon anticipative par le Groupe

- IFRS 8 'Segments opérationnels';
- Amendements à la norme IAS 1 'Présentation des états financiers';
- Amendements à la norme IAS 23 'Coûts d'emprunt';
- Amendements à la norme IFRS 2 'Païement fondé sur des actions – conditions d'acquisition des droits et annulations';
- IFRIC 13 'Programme de fidélisation des clients';
- IFRIC 14 'Limitation des actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum, et leur interaction'.

L'analyse de l'impact potentiel de ces normes, amendements aux normes et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est actuellement en cours.

Le Groupe évalue de manière permanente l'impact des normes, interprétations et amendements ci-dessus.

2. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2008, le groupe est constitué de TEXAF SA et d'un ensemble de filiales et de sociétés associées, soit un total de 15 entités implantées en Belgique ou en République Démocratique du Congo (RDC).

A cette date, outre la société-mère TEXAF SA, sept sociétés sont consolidées par intégration globale, trois par mise en équivalence, et quatre ne sont pas consolidées en raison de localisations dans des zones inaccessibles et de restrictions sévères à long terme empêchant tout transfert de fonds au Groupe.

1. Sociétés consolidées globalement

Société	Ville	Activité	Devise fonctionnelle	% d'intérêt financier net au 31 déc. 2008	% d'intérêt financier net au 31 déc. 2007
Cotex	Kinshasa	Immobilière	EUR	99,9 %	99,9 %
Imbakin	Kinshasa	Droit sur l'état congolais	EUR	99,9 %	99,9 %
Utexafrica	Kinshasa	Immobilière	EUR	99,6 %	99,6 %
Mécelco	Lubumbashi	Constructions mécaniques et métalliques, matériel ferroviaire	USD	50,3 %	50,3 %
Anagest	Bruxelles	Holding	EUR	98,9 %	98,9 %
Alta Invest	Kinshasa	Immobilière	EUR	69,24 %	69,24 %
Immotex	Kinshasa	Immobilière	EUR	49,9 %	49,9 %

2. Sociétés consolidées par mise en équivalence

Société	Ville	Activité	Devise fonctionnelle	% d'intérêt financier net au 31 déc. 2008	% d'intérêt financier net au 31 déc. 2007
Carriaf en liquidation	Bruxelles	Holding	EUR	48,8 %	48,8 %
Carrigrès	Kinshasa	Carrière de concassé de grès	EUR	48,8 %	48,8 %
Congotex en liquidation	Kinshasa	Textile: filature, tissage, impression, confection	USD	43,61 %	43,61 %

3. Sociétés non consolidées en raison de localisations dans des zones inaccessibles et de restrictions sévères à long terme.

Société	Ville	Activité	% d'intérêt financier net au 31 déc. 2008	% d'intérêt financier net au 31 déc. 2007
La Cotonnière du Kasai Maniema	Kasai	Ramassage et traitement du coton	59,4 %	59,4 %
La Cotonnière du lac	Uvira	Ramassage et traitement du coton	50 %	50 %
Cie cotonnière congolaise	Kongolo	Ramassage et traitement du coton	50 %	50 %
Estagrigo	Kinshasa	Holding (cotonnières)	99,8 %	99,8 %

3. Gestion des risques

3.1. Risque pays

Les actifs de la société étant situés en RDC, une zone à déficit de gouvernance, l'environnement particulier du pays comporte des risques qui peuvent avoir une incidence sur la rentabilité et la viabilité des activités du groupe. Ces risques sont notamment liés à l'évolution de la situation politique, à la création de nouvelles lois, aux politiques fiscales et aux modifications de politiques gouvernementales, ou à la renégociation de concessions ou de droits d'exploitation existants. Les comptes ont été établis avec prudence dans la perspective d'une stabilité de l'environnement économique, social et réglementaire.

3.2. Gestion des risques financiers

De par ses activités, le groupe est également exposé à différentes natures de risques financiers, à savoir dans une certaine mesure au risque de change et au risque de crédit. Le groupe n'est que très faiblement exposé à d'autres risques financiers ou au risque de liquidité, vu son faible endettement et l'absence d'engagements financiers importants.

(i) Risque de change

Le groupe détient des participations dans certaines sociétés dont les transactions se font majoritairement en devises étrangères (US \$ & Francs congolais), et dont l'activité est par conséquent exposée aux risques de change.

Ce risque est cependant limité eu égard à la contribution restreinte de ces transactions en devises étrangères, de sorte que des variations de taux de change US \$/EUR ou Francs congolais/EUR n'ont qu'un impact peu significatif sur les comptes du groupe.

(ii) Risque de crédit

Le risque de crédit provient essentiellement de l'exposition de crédit aux clients. Le risque lié aux créances locatives est limité grâce aux garanties locatives obtenues, tandis que les autres créances lorsqu'elles sont significatives sont couvertes par des dettes envers le même débiteur. Par ailleurs, d'anciennes créances historiques, entièrement réduites de valeur, font l'objet d'un suivi particulier par le Conseil d'Administration.

4. Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements utilisés par le groupe dans le cadre de l'établissement des états financiers sont continuellement mis à jour et sont fondés sur les informations historiques ainsi que sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Dans ce contexte, les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

(a) Impôts sur le résultat

Le groupe est assujéti à l'impôt sur le résultat dans différents territoires. La détermination de la provision, à l'échelle internationale, fait appel à une large part de jugement. Dans le cadre habituel des activités, la détermination in fine de la charge d'impôt est incertaine pour certaines transactions et estimations. Le groupe comptabilise un passif au titre des redressements fiscaux anticipés en fonction des impôts supplémentaires estimés exigibles. Lorsque in fine, le montant à payer s'avère différent de celui initialement comptabilisé, la différence est imputée en charge d'impôts sur le résultat et en provisions au cours de la période durant laquelle le montant est déterminé. Par ailleurs, il en est de même pour certaines taxes opérationnelles, comptabilisées en charges opérationnelles.

(b) Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi

Pour l'évaluation de l'obligation découlant des avantages postérieurs à l'emploi, le groupe fait usage de diverses hypothèses actuarielles qui peuvent évoluer avec le temps et s'avérer in fine bien différentes des conditions dans lesquelles le groupe devra éteindre ses obligations. Lorsque de tels profits ou pertes actuariels surviennent, seuls ceux excédant 10 % du montant des obligations provisionnées seront comptabilisés et amortis sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant au régime d'avantages postérieurs à l'emploi.

5. Information sectorielle

Les secteurs d'activités constituent le seul niveau d'information sectorielle de TEXAF car les risques et la rentabilité de chaque entité sont fortement liés à l'environnement économique particulier régissant son activité.

Les secteurs à présenter comprennent l'immobilier (incluant l'activité holding), le textile, les constructions mécaniques et les carrières.

Quant au secteur géographique, il se limite à la République Démocratique du Congo, où sont localisées toutes les activités opérationnelles du groupe.

Résultats 2008	Immobilier	Textile	Constructions mécani- ques	Carrières	Eliminations inter- secteurs	Consolidé
Produits des activités ordinaires	6.525		1.834			8.359
Autres produits opérationnels	344		69			413
Charges opérationnelles	(4.902)		881			(4.021)
• dont frais de personnel	(1.470)		(638)			(2.108)
• dont amortissements	(799)		(134)			(933)
• dont pertes de valeur	210		3.626			3.836
• dont provisions	(67)		(69)			(136)
Résultat opérationnel	1.967	0	2.784	0	0	4.751
Résultat financier	70		(12)			58
Quote-part dans le résultat des entreprises associées				677		677
Autres résultats non opérationnels	2		1			3
Résultat avant impôt sur le résultat	2.039	0	2.773	677	0	5.489
Charge d'impôt sur le résultat	(862)		(171)			(1.033)
• dont éléments non monétaires	(466)		(167)			(633)
Résultat des activités abandonnées						0
Résultat de l'exercice	1.177	0	2.602	677	0	4.456

Le résultat de CARRIGRES (secteur des carrières) est établi après quote-part du groupe (48,8 %) et après rémunération des assistances aux actionnaires sous forme de management fees à hauteur de 1.500.000 EUR dont la moitié est revenue à TEXAF (secteur immobilier). Par ailleurs, d'autres prestations de services ont été facturées par UTEXAFRICA (secteur immobilier) à CARRIGRES à hauteur de 24.000 EUR.

A titre de comparaison, les résultats par secteur d'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 sont présentés ci-après.

Résultats 2007	Immobilier	Textile	Constructions mécani- ques	Carrières	Eliminations inter- secteurs	Consolidé
Produits des activités ordinaires	5.565		1.050			6.615
Autres produits opérationnels	1.096		19		(29)	1.086
Charges opérationnelles	(3.661)		(1.184)			(4.845)
• dont frais de personnel	(1.044)		(353)			(1.397)
• dont amortissements	(612)		(103)			(715)
• dont pertes de valeur	306		(52)			254
• dont provisions	135		(62)			73
Résultat opérationnel	3.000	0	(115)	0	(29)	2.856
Résultat sur cession d'actifs non-courants			1			1
Résultat financier	87		(107)		29	9
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	33			174		207
Autres résultats non opérationnels	3					3
Résultat avant impôt sur le résultat	3.123	0	(221)	174	0	3.076
Charge d'impôt sur le résultat	(488)		25			(463)
• dont éléments non monétaires	(366)		30			(336)
Résultat des activités abandonnées		(416)				(416)
Résultat de l'exercice	2.635	(416)	(196)	174	0	2.197

Le résultat de CARRIGRES (secteur carrières) est établi après quote-part du groupe (48,8 %) et après rémunérations des assistances aux actionnaires sous forme de management fees à hauteur de 650.000 EUR dont la moitié est revenue à UTEXAFRICA (secteur immobilier). Par ailleurs, d'autres prestations de services ont été facturées par UTEXAFRICA (secteur immobilier) à CARRIGRES à hauteur de 24.000 EUR.

Actifs et passifs sectoriels au 31 décembre 2008	Immobilier	Textile	Constructions mécani- ques	Carrières	Eliminations inter- secteurs	Consolidé
Immobilisations corporelles	5.224		1.100			6.324
Immeubles de placement	59.047					59.047
Participations dans des entreprises associées				2.151		2.151
Autres actifs sectoriels	6.195		2.296		(512)	7.979
Total actifs	70.466	0	3.396	2.151	(512)	75.501
Emprunts bancaires	279					279
Provisions non-courantes	898		175			1.073
Impôts différés	21.009		499			21.508
Provisions courantes			53			53
Autres passifs sectoriels	5.673		716		(512)	5.877
Total passifs (hors capitaux propres)	27.859	0	1.443	0	(512)	28.790
Acquisitions d'actifs	4.049		139			4.188

- Les autres actifs sectoriels comprennent pour l'essentiel des stocks, des créances clients et de la trésorerie opérationnelle.
- Les passifs sectoriels comprennent les fournisseurs et autres passifs opérationnels.
- Les acquisitions d'actifs comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles (Note 6) et des immeubles de placement.

En comparaison, le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels au 31 décembre 2007 ainsi que les acquisitions d'actifs pour l'exercice clos à cette date.

Actifs et passifs sectoriels au 31 décembre 2007	Immobilier	Textile	Constructions mécani- ques	Carrières	Eliminations inter- secteurs	Consolidé
Immobilisations corporelles	3.178		1.037			4.215
Immeubles de placement	57.844					57.844
Participations dans des entreprises associées				1 474		1.474
Autres actifs sectoriels	6.567		346		(626)	6.287
Total actifs	67.589	0	1.383	1 474	(626)	69.820
Emprunts bancaires	625					625
Provisions non-courantes	1.250		154			1.404
Impôts différés	20.126		318			20.444
Autres passifs sectoriels	3.777		1.654		(626)	4.805
Total passifs (hors capitaux propres)	25.778		2.126		(626)	27.278
Acquisitions d'actifs	2.022		159			2.181

6. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Immob corporelles en cours	. Installations, matériel et outillage	Véhicules	Agence- ments et accessoires	Améliorations apportées à propriétés louées	Autres immob. corporelles	Total
Au 1^{er} janvier 2007								
Coût	2.184	251	954	467	181	10	13	4.060
Amortissements cumulés	(218)		(949)	(406)	(113)	(10)	(13)	(1.709)
Valeur nette comptable	1.966	251	5	61	68	–	–	2.351
Mouvements de l'exercice 2007								
Acquisitions	737	1.098	117	112	117			2.181
Entrée dans le périmètre de consolidation (net)	19	876	2					897
Transferts entre rubriques	(826)							(826)
Différences de conversion	(113)		(2)	(5)	(1)			(121)
Dotation aux amortissements	(199)		(6)	(40)	(22)			(267)
Mouvements de la période	(382)	1.974	111	67	94			1.864
Au 31 décembre 2007								
Coût	1.902	2.225	971	537	288	10		5.933
Amortissements cumulés	(318)		(855)	(409)	(126)	(10)		(1.718)
Valeur nette comptable	1.584	2.225	116	128	162	–		4.215
Mouvements de l'exercice 2008								
Acquisitions	30	2.198	105	44	383			2.760
Transferts entre rubriques	(127)	(387)	39					(475)
Différences de conversion	39		5	5	1			50
Dotation aux amortissements	(87)		(34)	(46)	(67)			(234)
Autres				8				8
Mouvements de la période	(145)	1.811	115	11	317			2.109
Au 31 décembre 2008								
Coût	1.859	4.036	1.161	597	676	10		8.339
Amortissements cumulés	(420)		(930)	(458)	(197)	(10)		(2.015)
Valeur nette comptable	1.439	4.036	231	139	479	–		6.324
Autres informations								
Valeur brute comptable des immobilisations corporelles entièrement amorties et toujours en usage								
31 décembre 2007	–	–	806	246	119	10	–	1.181
31 décembre 2008	–	–	844	410	99	10	–	1.363

Tel que détaillé en section 5 du résumé des principales méthodes comptables, les terrains et constructions qui avaient été réévalués à la juste valeur à la date de transition aux IFRS au 1 janvier 2005, sont évalués selon la méthode du coût historique diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

- Les constructions sont amorties sur une durée de 5 à 20 ans selon le degré de vétusté qui leur est attribué par la direction.
- Les immobilisations corporelles en cours ne sont pas amorties.
- Les installations, machines et outillage sont amortis selon leur durée de vie utile de 4 à 10 ans.
- Les véhicules sont amortis selon leur durée de vie utile de 4 à 5 ans.
- Les agencements et accessoires sont amortis selon leur durée de vie utile de 3 à 10 ans.
- Les améliorations apportées à des propriétés louées et les autres immobilisations corporelles sont complètement amorties. Les acquisitions dans cette catégorie d'actifs seraient amorties selon leur durée de vie utile.

7. Immeubles de placement

	Terrains	Autres immeubles de placement	Total
Au 1^{er} janvier 2007			
Coût	24.475	8.126	32.601
Amortissements et dépréciations cumulés	–	(938)	(938)
Valeur nette comptable	24.475	7.188	31.663
Mouvements de l'exercice 2007			
Entrée dans le périmètre de consolidation (net)	23.810	2.019	25.829
Transfert de rubriques	231	596	827
Dotations aux amortissements		(475)	(475)
Mouvements de la période	24.041	2.140	26.181
Au 31 décembre 2007			
Coût	48.516	10.961	59.477
Amortissements et dépréciations cumulés	–	(1.633)	(1.633)
Valeur nette comptable	48.516	9.328	57.844
Mouvements de l'exercice 2008			
Acquisitions		1.428	1.428
Transfert de rubriques	48	427	475
Dotations aux amortissements		(700)	(700)
Mouvements de la période	48	1.155	1.203
Au 31 décembre 2008			
Coût	48.564	12.816	61.380
Amortissements et dépréciations cumulés		(2.333)	(2.333)
Valeur nette comptable	48.564	10.483	59.047

Tel que détaillé en section 5 du résumé des principales méthodes comptables, les immeubles de placement, qui avaient été réévalués à la juste valeur à la date de transition IFRS au 1 janvier 2005, sont évalués selon la méthode du coût historique diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les immeubles de placement sont amortis sur une durée de 5 à 20 ans selon le degré de vétusté qui leur est attribué par la direction.

Les terrains en RDC sont des concessions octroyées par l'État pour des périodes de 25 ans, renouvelables.

Le renouvellement de ces concessions s'effectue à faible coût.

La juste valeur des terrains au 31 décembre 2008 s'élève à 53.698 milliers EUR et celle des autres immeubles de placement à 18.167 milliers EUR, soit un total de 71.865 milliers EUR.

Au 31 décembre 2007, la juste valeur des terrains s'élève à 56.699 milliers EUR et celle des autres immeubles de placement à 9.340 milliers EUR, soit un total de 66.039 milliers EUR.

La juste valeur des immeubles de placement mentionnée ci-dessus a été estimée sur base de la valeur de rendement en tenant compte des loyers contractuels ou estimés, ou sur base de la valeur de marché des terrains si celle-ci est supérieure à la valeur de rendement. Le taux de rendement appliqué oscille de 14 à 22 % selon l'état de vétusté du bien et la volatilité du locataire. Cette méthode a été utilisée en l'absence de possibilité d'une évaluation indépendante par un bureau ayant une qualification professionnelle reconnue, vu le manque d'opérations récentes quant à la situation géographique et aux catégories d'immeubles faisant l'objet de cette évaluation. Ce modèle de valorisation avait également été utilisé pour déterminer la juste valeur des terrains et constructions (immobilisations corporelles et immeubles de placement) à la date de transition IFRS au 1 janvier 2005.

8. Participations dans les entreprises associées

Au 1 ^{er} janvier 2007	9.024
Quote-part dans le résultat des entreprises associées ¹	207
Différences de conversion	9
Changement de méthode de consolidation	(7.766)
Au 31 décembre 2007	1.474
Au 1 ^{er} janvier 2008	1.474
Quote-part dans le résultat des entreprises associées ¹	677
Différences de conversion	–
Au 31 décembre 2008	2.151

1 La quote-part dans le résultat des entreprises associées est présentée après impôts et prise en compte des intérêts minoritaires des entreprises associées.

La quote-part du Groupe dans les résultats et dans les actifs de ses principales entreprises associées, consolidées suivant la méthode de mise en équivalence, est exposée ci-dessous:

Raison sociale	Pays d'enregistrement	Actifs	Passifs	Produits	Résultat	Participation (%)
Au 31 décembre 2008						
Carriaf	Belgique	–	4	–	–	48.81
Carrigrès	RDC	3.899	1.744	3.865	677	48.82
Congotex ¹	RDC	–	–	–	–	43.61
		3.899	1.748	3.865	677	
Au 31 décembre 2007						
Carriaf	Belgique	1	4	–	–	48.81
Carrigrès	RDC	2.870	1.393	2.750	174	48.82
Congotex ¹	RDC	–	–	–	–	43.61
Immotex ²	RDC	–	–	138	33	49.80
		2.871	1.397	2.888	207	

1) Classée en "activités abandonnées" depuis le 1/08/2007

2) Consolidée par mise en équivalence jusqu'au 31/07/2007

La contribution dans le résultat des sociétés mises en équivalence est positive à hauteur de 677 milliers EUR (207 milliers EUR en 2007).

La contribution de CARRIGRES inclut des charges de rémunération aux actionnaires à hauteur de 750 milliers EUR en 2008 contre 325 milliers EUR en 2007 (quote-part du groupe).

La quote-part du groupe dans les pertes de Congotex n'est plus comptabilisée depuis 2006, vu que la valeur comptable de la participation a été ramenée à zéro et vu l'absence d'obligation à comptabiliser, qui engagerait le groupe au-delà de son investissement. Le montant de la quote-part du groupe dans les pertes de Congotex non comptabilisé au 31 décembre 2008 s'élève à 3.067 milliers EUR dont 895 milliers EUR relatifs à l'exercice 2008. Congotex est en liquidation depuis août 2007 et est dès lors classée en "activités abandonnées" pour une valeur de mise en équivalence nulle au 31 décembre 2008.

9. Activités abandonnées (2007)

Les activités abandonnées concernent Congotex, (secteur d'activité textile) mise en liquidation en août 2007. La valeur comptable de cette participation mise en équivalence avait déjà été ramenée à zéro dans les comptes consolidés au 31 décembre 2006, tel qu'expliqué en annexe 8.

Le résultat 2007 sur les sociétés abandonnées est relatif à une réduction de valeur de 1 million de USD calculé après impôt (différé), suite à l'avance effectuée par Immotex à Congotex pour le même montant, destiné à financer la liquidation. Cette avance, convertie au taux de clôture s'élève à 693 milliers EUR et a été entièrement réduite de valeur. Un actif d'impôt différé a été calculé sur cette charge à hauteur de 277 milliers EUR.

Analyse du résultat des activités abandonnées (2007)

Pertes de valeur	-693
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0
Résultat avant impôts des activités abandonnées	-693
Impôts	277
Résultat après impôt des activités abandonnées	-416
Résultat par action des activités abandonnées revenant aux actionnaires de la société-mère (en EUR par action)	
- de base	- 1,30
- dilué	- 1,30

Il n'y a pas eu de résultat sur activités abandonnées en 2008, la mise en équivalence de Congotex restant figée à zéro.

10. Regroupements d'entreprises (2007)

1. Le 6 juin 2007, Texaf a acquis 85,3 % d'Anagest et 1 % de sa filiale Alta Invest, Texaf détenant déjà 13,6 % d'Anagest, elle-même détenant 69 % d'Alta Invest, société immobilière à Kinshasa propriétaire de 3 immeubles au centre-ville.

Le pourcentage du groupe sur Anagest et Alta Invest passe de ce fait respectivement à 98,9 % et 69,24 %, ce qui implique que ces sociétés entrent à présent dans le périmètre de consolidation avec des pourcentages de droits de vote équivalents.

Les actifs et passifs liés à cette acquisition au 5 juin 2007 sont

	Valeur comptable	Juste valeur
ANAGEST		
Participations (69 % d'Alta Invest)	630	630
Dettes	(55)	(55)
Actif net	575	575
ALTA INVEST		
Immobilisations corporelles	876	876
Réalisable	39	39
Dettes	(2)	(2)
Actif net	913	913
Juste valeur des actifs acquis		
Anagest (85,3 %)		491
Alta Invest (1 %)		9
Prix d'acquisition versé en numéraire		500
Trésorerie et équivalents de trésorerie de la filiale acquise		0
Trésorerie décaissée au titre de l'acquisition		500

Les 13,6 % que détenait Texaf SA sur Anagest étaient valorisés à 1 EUR. La correction à la juste valeur de cette participation est reflétée dans la note 20 (Autres résultats opérationnels) et s'élève à 78 milliers EUR.

Pour la période du 6 juin au 31 décembre, la société acquise contribue au résultat net du groupe à hauteur d'une perte de 43 milliers EUR. Si cette acquisition avait eu lieu au 1 janvier 2007, la contribution au résultat aurait été semblable.

2. Au mois d'août 2007, le groupe Texaf a acquis 1 action Immotex (sur un total de 1.000 actions). Passant d'un pourcentage de contrôle de 50,0 % à 50,1 %, cette société est depuis lors consolidée par intégration globale. Cette acquisition a engendré un badwill de 16 milliers EUR enregistrés en "autres produits opérationnels".

Les actifs et passifs d'Immotex ont été comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition du mois d'août 2007. La part de 50 % d'Immotex qui avait déjà été mise en équivalence dans les comptes consolidés a dès lors fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur qui a été enregistrée directement en capitaux propres à concurrence de 286 milliers EUR.

Pour la période du 1^{er} août au 31 décembre 2007, la société acquise contribue au résultat net du groupe à hauteur d'une perte de 483 milliers EUR, tandis que la société a contribué au résultat net du groupe à concurrence d'un bénéfice de 33 milliers EUR pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2007 via le résultat des sociétés mises en équivalence.

Les actifs et passifs liés à cette acquisition d'août 2007 sont les suivants:

	Valeur comptable	Juste valeur
IMMOTEX		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	190	190
Immobilisations corporelles	24.911	25.866
Clients et autres débiteurs (courants)	32	32
Autres passifs non-courants	9.554	9.936
Passifs d'impôts exigibles	(5)	(5)
Fournisseurs et autres créditeurs courants	(108)	(108)
Actif net	15.466	16.039
Juste valeur des actifs acquis (0,01 %)		16
Prix d'acquisition versé en numéraire		0
Trésorerie et équivalent de trésorerie de la filiale acquise		(190)
Trésorerie obtenue au titre de l'acquisition		190

11. Autres actifs financiers non-courants

	Actions disponibles à la vente	Prêts	Total
Au 1^{er} janvier 2007			
Valeur brute	4	809	813
Pertes de valeur cumulées	(4)	(807)	(811)
Valeur nette comptable	–	2	2
Mouvements de l'exercice 2007			
	–	–	–
Au 31 décembre 2007			
Valeur brute	4	809	813
Pertes de valeur cumulées	(4)	(807)	(811)
Valeur nette comptable	–	2	2
Mouvements de l'exercice 2008			
Garanties locatives déposées	–	11	11
Différences de conversion	–	1	1
Transferts entre rubriques	–	pm	pm
Valeur nette comptable à la clôture	–	12	12
Au 31 décembre 2008			
Valeur brute	4	296	300
Pertes de valeur cumulées	(4)	(282)	(286)
Valeur nette comptable	–	14	14

- Les actions disponibles à la vente concernent les actions de "Maintenance du Matériel Roulant" (MMR) établie à Lubumbashi.
- Les prêts concernent principalement des avances à des sociétés cotonnières non consolidées. Ces créances ont été entièrement réduites de valeur.
- La juste valeur des autres actifs financiers non-courants au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 avoisine leur valeur nette comptable à ces dates.

12. Actifs courants

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Stocks		
Matières premières - Valeur brute	353	293
Matières premières - Perte de valeur	(50)	(55)
Travaux en cours - Valeur brute	-	83
Travaux en cours - Perte de valeur	-	-
Autres stocks - Valeur brute	112	94
Autres stocks - Perte de valeur	(37)	(37)
Valeur nette	378	378
Clients		
Clients - Valeur brute	367	5.620
Clients - Perte de valeur	(92)	(5.570)
Valeur nette	275	50
Actifs d'impôts exigibles sur le résultat	170	450
Autres débiteurs		
Autres débiteurs - Valeur brute	7.456	7.472
Autres débiteurs - Perte de valeur	(6.462)	(6.679)
Valeur nette	994	793
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Argent en caisse	7	31
Soldes bancaires	1.180	473
Comptes à court terme	4.195	3.600
	5.382	4.104
Autres actifs courants		
Charges à reporter	35	72
Paiements d'avance	466	150
Produits acquis	265	288
Valeur nette	766	510

- La valeur nette des clients contient 52 milliers d'EUR de créances supérieures à 120 jours.
- Les autres débiteurs comprennent des créances sur les sociétés cotonnières à hauteur de 5.911 milliers d'EUR, entièrement réduites de valeur.
- La valeur nette des autres débiteurs contient 47 milliers EUR de créances supérieures à 120 jours.
- La juste valeur des clients, autres débiteurs et autres actifs courants au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 avoisine leur valeur nette comptable à ces dates.
- Les pertes de valeur sont enregistrées sous la ligne "perte de valeur" en compte de résultats.

13. Capital social

	Actions ordinaires en circulation
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2007	318.933
Mouvements de l'exercice 2007:	-
Nombre d'actions au 31 décembre 2007	318.933
Mouvements de l'exercice 2008:	-
Nombre d'actions au 31 décembre 2008	318.933

Les actions sont émises sans désignation de valeur nominale.

14. Emprunts et autres dettes financières

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Non courants		
Garanties locatives reçues	1.156	876
Emprunts bancaires	279	625
	1.435	1.501
Courants		
Emprunts bancaires	346	616
Découverts bancaires		
	346	616
Total des emprunts et autres dettes financières	1.781	2.117
Suivant échéancier:		
A moins d'un an	346	616
Entre 2 et 5 ans	1.435	1.501
	1.781	2.117
Suivant devise:		
Euro	1.781	1.876
Dollar des Etats-Unis		241
	1.781	2.117

- En 2007, Cotex a contracté un emprunt d'1 million d'EUR sur 36 mois auprès d'une banque congolaise à 8,5 %, remboursable à partir de 2008 à hauteur de 375 milliers EUR. Cet emprunt est garanti par une hypothèque sur les biens immobiliers de Cotex, à concurrence d'1 million d'EUR.
- La juste valeur des garanties reçues ne peut être déterminée avec précision vu que les contrats sont établis à durée indéterminée. La juste valeur des emprunts bancaires courants et non courants avoisine leur valeur comptable, l'impact de l'actualisation étant négligeable.

15. Provisions pour autres passifs

Au 1^{er} janvier 2007		1.496
Entrée d'Immotex dans le périmètre de consolidation en 2007		(8)
Augmentation des provisions		75
Reprise de montants inutilisés		(219)
Au 31 décembre 2007		1.344
Augmentation des provisions		231
Reprise de montants inutilisés		(569)
Au 31 décembre 2008		1.006
Analyse du total des provisions:	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Non courantes	698	854
Courantes	308	490
	1.006	1.344

Ces provisions sont relatives aux risques liés à la RDC.

Comme indiqué dans l'introduction à ces comptes en annexe 3, la direction a veillé systématiquement à ne retenir que des hypothèses prudentes de manière à se prémunir contre les risques liés à l'environnement économique, social et réglementaire inhérents à la République Démocratique du Congo, où sont localisées toutes les activités opérationnelles du groupe. Dans ce cadre, des provisions ont été constituées pour se prémunir contre un environnement réglementaire propre à la RDC, où règne un déficit de gouvernance. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour cet environnement.

16. Engagements de retraite et avantages similaires

En République Démocratique du Congo, les employés et ouvriers bénéficient d'un régime de retraite et de prestations médicales après la retraite calculés sur le nombre d'années de service et sur le niveau de rémunération.

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Engagements inscrits au bilan au titre:		
Des prestations de retraite et médicales postérieures à l'emploi	67	60
Mouvements de l'exercice:		
Débit (crédit) au compte de résultat	5	(15)
Différences de conversion	2	(7)
	7	(22)
Prestations postérieures à l'emploi:		
Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante:		
• Valeur actualisée des obligations non financées	67	60
• Pertes actuarielles non reconnues	-	-
• Coût des services passés non reconnu	-	-
Passif inscrit au bilan	67	60

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat:

	2008	2007
Coût des services rendus	5	(15)
Perte actuarielle nette comptabilisée durant l'exercice	-	-
Pertes liées à la réduction de régimes de retraite	-	-
Montant total inclus dans les charges liées aux avantages du personnel	5	(15)

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes:

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Taux d'actualisation	5,5 %	5,5 %
Taux d'augmentation future des salaires	1,5 %	1,5 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs reposent sur des données provenant de statistiques publiées et de données historiques pour chaque territoire. En Afrique sub-saharienne, la probabilité pour un individu de dépasser 65 ans est de 31 %.

17. Impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale. Le tableau ci-dessous indique les montants après compensation, le cas échéant:

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Passifs d'impôts différés recouvrables à plus de 12 mois	22.179	20.790
Actifs d'impôts différés portés au passif recouvrables à moins de 12 mois	(671)	(346)
	21.508	20.444
Au 1^{er} janvier 2007	10.434	
Différences de conversion	(40)	
Entrée d'Immotex dans le périmètre de consolidation	9.903	
Impôts imputés au compte de résultat sous la rubrique 'Impôts différés'	424	
Impôts imputés au compte de résultat sous la rubrique 'Activités abandonnées'	(277)	
Au 31 décembre 2007	20.444	
Différences de conversion	14	
Impôts imputés au compte de résultat sous la rubrique 'Impôts différés'	1.050	
Au 31 décembre 2008	21.508	

La variation des actifs et passifs d'impôts différés durant l'exercice, hors compensation à l'intérieur d'une même juridiction fiscale, est détaillée ci-après:

	Réévaluation (nette) des immeubles	Réserves non distribuées et autres réserves non taxées	Autres	Total
Passifs d'impôts différés:				
Au 1^{er} janvier 2007	10.689	2.519	–	13.208
Entrée d'Immotex dans le périmètre de consolidation	9.828	–	76	9.904
Débité du compte de résultat 2007	(95)	1.888	4	1.797
Différences de conversion	(43)	–	–	(43)
Au 31 décembre 2007	20.379	4.407	80	24.866
Débité du compte de résultat 2008	(107)	(11)	(18)	(136)
Différences de conversion	14	–	–	14
Au 31 décembre 2008	20.286	4.396	62	24.744
	Pertes fiscales	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres	Total
Actifs d'impôts différés:				
Au 1^{er} janvier 2007	(2.741)	(33)	–	(2.774)
Entrée d'Immotex dans le périmètre de consolidation	–	–	–	–
Crédité au compte de résultat 2007	(1.201)	7	(90)	(1.284)
Différences de conversion	–	2	–	2
Au 31 décembre 2007	(3.942)	(24)	(90)	(4.056)
Crédité au compte de résultat 2008	734	(2)	90	822
Différences de conversion	–	(1)	–	(1)
Au 31 décembre 2008	(3.208)	(27)	–	(3.235)

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre de pertes fiscales reportables (dans une limite de 5 ans en RDC) dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles. Un montant de 670 milliers EUR sera vraisemblablement utilisé à ce titre pour l'exercice 2009 (suivant le budget établi pour l'exercice 2009).

Le groupe ne comptabilise pas d'impôts différés passifs sur les bénéfices non distribués par les filiales pour la partie des bénéfices qu'il a décidé de ne pas distribuer dans un avenir prévisible (852 milliers EUR de latence fiscale passive au 31 décembre 2008). De même le groupe ne comptabilise pas d'impôts différés passifs sur les réserves immunisées car le groupe ne prévoit pas de distribuer ces réserves dans un avenir prévisible (2.514 milliers EUR au 31 décembre 2008).

Par ailleurs, les actifs d'impôts différés non reconnus au bilan s'élèvent à 3,810 milliers d'EUR. Leur probabilité de réalisation est jugée aléatoire.

18. Fournisseurs et autres créanciers

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Fournisseurs	1.483	1.160
Acomptes reçus	348	189
TVA et autres taxes à payer	637	592
Salaires, charges sociales et assimilées	37	219
Autres créanciers	1.014	409
	3.519	2.569

19. Produit des activités ordinaires

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Ventes de biens	1.834	1.050
Prestations de services	780	472
Produits locatifs	5.745	5.093
	8.359	6.615

- Les ventes de biens concernent principalement le chiffre d'affaires de MECELCO.
- Les prestations de services sont facturées principalement à des sociétés associées (cfr note 30).
- Les produits locatifs proviennent de la location d'immeubles résidentiels, bureaux et entrepôts à Kinshasa.
- Les contrats locatifs sont pour la plupart établis pour une durée indéterminée avec un préavis de trois mois. Étant donné un taux d'occupation de près de 100 %, le résultat représente la valeur locative annuelle des biens loués.
- En 2009, les produits locatifs sont estimés à 6.331 milliers EUR.

20. Autres éléments opérationnels

- Les autres produits opérationnels comprennent par définition les produits qui sont liés à l'activité opérationnelle du groupe, mais qui peuvent présenter un caractère relativement unique quant à leur survenance, et donc être non récurrents.
- Pour l'exercice clos au 31 décembre 2008, les autres résultats opérationnels comprennent le produit net de l'encaissement d'une créance amortie sur Gécamines (+2.905 milliers EUR), la récupération de la dernière tranche d'une créance sur l'Etat congolais (+159 milliers EUR), les frais de restructuration chez Mécelco (-155 milliers EUR), les frais relatifs aux exercices antérieurs (-115 milliers EUR).
- Pour l'exercice clos au 31 décembre 2007, la différence positive (produits moins charges) des éléments non récurrents s'élève globalement à 813 milliers d'EUR provenant principalement de récupérations d'arriérés de loyers à hauteur de 448 milliers d'EUR, de remboursements de créances sur l'État congolais à hauteur de 346 milliers d'EUR et d'un bénéfice technique suite à une correction de la juste valeur d'Anagest lors de la prise de contrôle (78 milliers d'EUR).

21. Charges liées aux avantages du personnel

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Traitements, salaires et avantages sociaux	2.103	1.412
Charges de retraites (régime à prestations définies)	5	(15)
	2.108	1.397

Le total des effectifs salariés des sociétés du groupe consolidées par intégration globale au 31 décembre 2008 s'élève à 148 unités équivalent temps plein (contre 159 unités à fin 2007).

22. Charges financières

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Charges d'intérêt	88	61
Autres frais financiers	3	59
	91	120

Les autres frais financiers sont constitués principalement d'ajustements de change.

23. Charge d'impôts sur le résultat

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Impôt courant	17	(40)
Impôts différés (Note 17)	(1.050)	(423)
	(1.033)	(463)

Le rapprochement entre le taux d'impôt applicable à la maison-mère et le taux d'impôt effectif se présente comme suit:

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Charge d'impôt sur base du taux d'impôt applicable à la maison-mère	1.866	1.046
Résultat avant impôt	5.489	3.076
Taux d'impôt applicable	33,99 %	33,99 %
Eléments de réconciliation	(513)	(623)
Impact des taux dans d'autres juridictions	222	44
Impact des intérêts notionnels déductibles	(304)	(245)
Impact des revenus non taxables	(1.716)	(104)
Impact des frais non déductibles	118	310
Impact des pertes fiscales utilisées	(8)	-
Impact des latences fiscales non reconnues lors de l'exercice	695	91
Impact de l'utilisation de latences fiscales actives non reconnues à l'ouverture	-	(677)
Impact de latences fiscales reconnues lors de l'exercice	629	-
Impact de l'annulation de pertes fiscales disponibles	-	-
Impact des sociétés mises en équivalence	(230)	(59)
Autres	81	17
Charge d'impôt sur base du taux d'impôt effectif	1.353	423
Résultat avant impôt	5.489	3.076
Taux d'impôt effectif	24,65 %	13,75 %
Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs	320	40
Total des impôts	1.673	463

24. Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la société (Note 13).

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Bénéfice revenant aux actionnaires de la société (en milliers EUR)	3.571	2.485
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	318.933	318.933
Résultat de base par action (EUR par action)	11,20	7,79

25. Dividendes par action

Le dividende net de 1,19 EUR par action proposé à l'assemblée générale du 28 avril 2009 à charge de l'exercice clos le 31 décembre 2008, représentant une distribution totale de 506.040 EUR, n'est pas comptabilisé en dettes dans les états financiers au 31 décembre 2008.

Le dividende proposé sur l'exercice 2007 (soit un total de 420.992 EUR) a été approuvé par l'Assemblée Générale du 29 avril 2008 et payé en 2008. Ce dividende ne fait donc plus partie des fonds propres au 31 décembre 2008.

26. Trésorerie provenant des opérations

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Résultat de la période	4.456	2.197
Ajustements:		
• Impôts	1.033	463
• Amortissement des immobilisations corporelles	377	267
• Amortissement des immeubles de placement	557	448
• Pertes sur actifs et passifs apportés	–	–
• Pertes / (profits) sur cession d'actifs non-courants	–	(1)
• Pertes sur les activités abandonnées	–	416
• Variations nettes des provisions pour autres passifs	131	(57)
• Variations nettes des obligations résultant des avantages postérieurs à l'emploi	5	(16)
• Pertes de valeur sur actifs en contrepartie du compte de résultat	(3.836)	(254)
• Charge d'intérêts	88	61
• Produits d'intérêts	(149)	(129)
• Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(678)	(207)
• Pertes / (profits) de change non réalisés	–	(8)
• Prise en résultat (goodwill négatif) suite à des regroupements d'entreprises	–	(94)
Variations du fonds de roulement		
(hors variations de périmètre et différences de conversion):		
• Stocks	20	(242)
• Clients et autres débiteurs	3.398	(383)
• Garanties locatives reçues	279	109
• Fournisseurs et autres créanciers	1.213	466
Trésorerie provenant des opérations	6.894	3.036

27. Actifs et passifs éventuels

- IMBAKIN SA en liquidation (filiale de TEXAF) a obtenu en 1996 un jugement en sa faveur pour l'indemnisation par le gouvernement congolais de l'équivalent en nouveaux zaires (devenus francs congolais) de BEF 2.541.379.418 (soit 62.699.150 EUR), suite à l'expropriation de terrains en 1965.
- En 2001, IMBAKIN a cédé sa créance sur l'État congolais à TEXAF. Cette cession a été consentie pour un prix en deux parties, un prix provisoire de BEF 1 franc et un prix égal au montant récupéré diminué d'une rémunération aléatoire et forfaitaire de 20 %.
- TEXAF a à son tour recédé sa créance à concurrence de 12 millions d'EUR à Cobepa en 2001.
- En conséquence de l'incertitude liée au recouvrement de cette créance, la créance et la dette sont considérées comme actifs et passifs éventuels au 31 décembre 2008.

28. Engagements

- CONGOTEX a été mise en liquidation en août 2007. Immotex a consenti une avance d'1 million d'USD pour faciliter la tâche du liquidateur à régler certaines dettes prioritaires dont les passifs sociaux. Le groupe TEXAF n'est pas tenu à contribuer financièrement au-delà des efforts d'actionnaire qu'il a consenti jusqu'à ce jour.
- Les biens immobiliers de Cotex (valeur nette comptable de 7.662 milliers EUR au 31 décembre 2008) sont hypothéqués en faveur d'une banque congolaise en garantie d'un emprunt d'1 million d'EUR remboursable en 36 mois à partir du 1 juillet 2008. Au 31 décembre 2008, la dette bancaire s'élève à 625 milliers EUR.

29. Litiges

- Les litiges dans lesquels le groupe est impliqué ont fait l'objet d'une provision adéquate dans les comptes.
- Une partie du terrain de CARRIGRES est occupée illégalement par des "squatters" qui pourraient empêcher le développement de l'exploitation de la carrière à plus long terme. La société met tout en œuvre pour faire déguerpir ces occupants illégaux.
- IMMOTEX est également engagée dans une procédure judiciaire pour faire face à des ventes illégales de ses terrains (100ha) situés à Kinsuka.
- TEXAF a acquis un bien immobilier en février 2008, d'une superficie de 3.465 m² comprenant des surfaces de bureaux. Texaf est également engagée dans une procédure judiciaire pour faire face à une occupation illégale de ce bien.

30. Transactions avec les parties liées

Les transactions suivantes ont été réalisées avec des parties liées:

Ventes de biens et de services	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Prestations de services aux entreprises associées:		
• Congotex	–	45
• Immotex (janvier à juillet 2007)	–	47
• Carrigrès	774	349
	774	441
Soldes de clôture liés à l'achat et la vente de biens et de services	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Créances nettes sur les parties liées:		
• Entreprises associées	13	71
Dettes envers les parties liées:		
• Entreprises associées	284	–

31. Rémunérations des principaux dirigeants

Les rémunérations et autres avantages à court terme accordés aux principaux dirigeants s'élèvent à 1.000 milliers EUR en 2008 (863 milliers EUR en 2007). Les détails sont donnés dans le rapport de gouvernance.

32. Rémunération du commissaire

- Émoluments afférents aux mandats de commissaire exercés auprès du groupe en 2008: 35.400 EUR
- Émoluments pour autres prestations extérieures à la mission révisoral en 2008: 3.980 EUR
- Émoluments afférents aux mandats de commissaires et assimilés avec des personnes avec lesquelles le commissaire est lié (en 2008): 27.530EUR

33. Structure de l'actionariat (total des titres émis: 318 933)

- Le 28 janvier 2008, S.F.A. a notifié à la C.B.F.A et à TEXAF S.A., en application de la loi du 1^{er} avril 2007, qu'elle détenait seule 234.539 titres soit 73,54 %, et qu'elle détenait de concert avec MM. Waterschoot et Yuma 255.145 titres, soit 80 %.
- Le 23 octobre 2008, SFA a établi une nouvelle déclaration de participation en application de la loi du 2 mai 2007 (AR du 14 février 2008)
 - Société Financière Africaine (SFA) 234.539 titres soit 73,54 %
 - Monsieur Jean-Philippe Waterschoot 11.163 titres soit 3,50 %
 - Monsieur Albert Yuma Mulimbi 9.443 titres soit 2,96 %
 - Messieurs Jean-Philippe Waterschoot et Albert Yuma Mulimbi agissent de concert avec SFA.
 - Société Financière Africaine est détenue par Monsieur Croonenberghs à 95 %.
- Les opérations suivantes, d'achats et de cessions de titres par des personnes initiées, ont été déclarées en 2008 à la CBFA qui les a publiées sur son site:
 - Achat par Belficor de 257 titres (le 29 octobre 2008)
 - Achat par SFA de 158 titres (le 28 novembre 2008)
 - Achat par SFA de 5 titres (le 31 décembre 2008)

34. Evénements survenus après la clôture des comptes

- TEXAF a acquis la totalité des parts de CARRIAF en liquidation prenant ainsi le contrôle de 100 % de la carrière de concassés CARRIGRES. Grâce à ce rachat (5,75 millions EUR), la structure et l'image du groupe TEXAF, dont l'activité immobilière n'est désormais plus le pôle dominant, sont profondément modifiées. Le groupe n'a pas encore pu déterminer l'impact sur les comptes 2009 conformément à IFRS 3.

Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

1. Méthodes comptables du Groupe

Les comptes statutaires des entités comprises dans la consolidation sont établis selon les règles comptables locales en vigueur. Ils sont ensuite retraités si nécessaire afin de se conformer aux méthodes comptables décrites ci-dessous, lorsque de tels retraitements ont un impact significatif sur les comptes consolidés.

2. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de TEXAF S.A., de ses filiales, ainsi que la part du Groupe dans les fonds propres et les résultats des coentreprises et des sociétés associées.

2.1 Participations dans des filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par le Groupe TEXAF. Il est question de "contrôle" quand TEXAF détient le pouvoir (>50 % droit de vote) de diriger la politique financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les participations dans les filiales sont consolidées à compter de la date du transfert du contrôle au Groupe et cessent d'être consolidées à partir de la date de cession du contrôle par le Groupe.

Lors de l'acquisition, les actifs et passifs d'une filiale sont évalués à leur juste valeur à cette date. Tout excédent (déficit) du coût d'acquisition par rapport à la juste valeur de l'actif net acquis est comptabilisé suivant les principes énoncés au point 3 ci-après.

Les filiales sont consolidées intégralement. Cela signifie que les états financiers individuels de la filiale sont combinés ligne par ligne à ceux de la mère du Groupe, en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de charges et de produits. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du Groupe comme celle d'une entreprise unique, on procèdera aux étapes suivantes :

- la valeur comptable de la participation de la mère dans sa filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de la filiale sont éliminées, dégageant de ce fait une contribution nette de la filiale dans les réserves consolidées du groupe;
- les intérêts minoritaires (à savoir les intérêts qui ne sont pas détenus par la mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire des filiales) dans le résultat net de la filiale sont identifiés et soustraits du résultat du groupe;
- les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et capitaux propres de la mère.

Lorsque les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée sont supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale, cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires, sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

Les soldes et les transactions intra-groupe et les pertes ou profits non réalisés qui en résultent sont éliminés dans la consolidation. Si nécessaire, les règles comptables des filiales sont adaptées pour garantir l'établissement des états financiers consolidés sur bases des règles comptables uniformes.

2.2 Participations dans des coentreprises

Les entités sur lesquelles un contrôle conjoint est exercé, c'est-à-dire les entités que le Groupe contrôle conjointement par l'intermédiaire d'un accord contractuel conclu avec une ou plusieurs autres entreprises, sont mises en équivalence.

Selon cette méthode, les participations détenues dans les coentreprises sont, au préalable, enregistrées au prix d'acquisition, puis sont ajustées afin de prendre en compte la part du Groupe dans les pertes ou profits de la société à compter de la date d'acquisition. Ces participations et la part du Groupe dans le résultat de l'exercice sont présentées dans le bilan et le compte de résultats respectivement comme des participations dans des sociétés mises en équivalence et comme une quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence.

Lorsque la part du Groupe dans les pertes des coentreprises excède la valeur nette comptable de la participation, cette dernière est ramenée à zéro. Les pertes au-delà de ce montant ne sont pas comptabilisées à l'exception du montant des engagements du Groupe envers ses coentreprises.

2.3 Participations dans des entreprises associées

Les entités associées sur lesquelles TEXAF n'exerce ni contrôle, ni un contrôle conjoint, mais détient une influence significative sur les décisions financières et opérationnelles (c'est généralement le cas si la société détient entre 20 % et 50 % des droits de vote) sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence.

Selon cette méthode, les participations détenues dans les sociétés associées sont au préalable enregistrées au prix d'acquisition, puis sont ajustées afin de prendre en compte la part du Groupe dans les pertes ou profits de la société à compter de la date d'acquisition. Ces participations et la part du Groupe dans le résultat de l'exercice sont présentées dans le bilan et le compte de résultats respectivement comme des participations dans des sociétés mises en équivalence et comme une quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence.

Lorsque la part du Groupe dans les pertes des entreprises associées excède la valeur nette comptable de la participation, cette dernière est ramenée à zéro. Les pertes au-delà de ce montant ne sont pas comptabilisées à l'exception du montant des engagements du Groupe envers ses entreprises associées.

2.4 Exemptions

Les filiales sont exclues de la consolidation en cas de contrôle temporaire; c'est le cas lorsque la filiale n'est acquise et détenue qu'à des fins de spéculations dans un futur proche.

3. Regroupement d'entreprises

3.1 Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises par rapport à la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables d'une filiale, d'une société associée ou d'une coentreprise, à la date d'acquisition. Il représente donc la partie du prix

payé par l'acquéreur pour les avantages économiques futurs provenant d'actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et comptabilisés séparément.

Après sa comptabilisation initiale à l'actif, le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement (test d'impairment) ou plus fréquemment si des événements ou des modifications de circonstances indiquent qu'il pourrait avoir perdu de la valeur. Pour ce faire, le goodwill est affecté aux sociétés opérationnelles, ce qui correspond aux unités génératrices de trésorerie et notamment au niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

3.2 Goodwill négatif

Le goodwill négatif représente l'excédent de la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables d'une filiale, d'une société associée ou d'une coentreprise par rapport au coût du regroupement d'entreprises, à la date d'acquisition.

Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement en résultat et n'est pas repris ultérieurement.

4. Conversion de devises

4.1 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers individuels de chaque entité du groupe (mère, filiales, entreprises associées et coentreprises) sont évalués en utilisant la devise de référence au sein de l'environnement économique dans lequel opère l'entité (monnaie fonctionnelle). Dans ce cadre, le choix de la monnaie fonctionnelle s'effectue sur base de l'importance relative de chaque devise transactionnelle dans les rubriques du compte de résultats représentatives des activités opérationnelles de l'entité. Si ce choix ne s'impose pas de toute évidence, la direction exerce son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente de manière fidèle les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents.

Les états financiers consolidés de TEXAF sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle de la société mère, TEXAF S.A.

4.2 Comptabilisation de transactions libellées en monnaies étrangères

Lors de la comptabilisation initiale, une transaction en monnaie étrangère doit être enregistrée dans la monnaie fonctionnelle de l'entité en appliquant au montant en monnaie étrangère le cours de change au comptant à la date de transaction.

Pour des raisons pratiques, une approximation du cours du jour peut être utilisée (moyenne mensuelle) lorsqu'un nombre important de transactions ont eu lieu et que le cours de change ne varie pas de manière significative. Si une approximation est utilisée, elle est appliquée à toutes les transactions conclues dans une monnaie étrangère au cours de l'exercice. Ainsi, il y a lieu d'utiliser un cours moyen pour les transactions courantes et un cours historique pour les transactions non courantes.

4.3 Principes de conversion

Le bilan des entités étrangères (dont aucune n'utilise une devise fonctionnelle qui est celle d'une économie hyperinflationniste) est converti en euros sur base du cours de change en fin de période (cours de clôture), à l'exception des fonds propres qui sont maintenus à leur taux historique. Les écarts résultant de l'utilisation du taux historique pour les fonds propres et du cours de clôture pour le reste du bilan sont

comptabilisés dans la rubrique "écarts de conversion cumulés" des capitaux propres.

Le compte de résultats est converti au cours moyen mensuel (c'est-à-dire la moyenne sur l'année des cours de chaque fin de mois pour les devises concernées). Les écarts résultant de l'utilisation du cours moyen mensuel pour le compte de résultats et du cours de clôture pour le bilan sont comptabilisés dans la rubrique "écarts de conversion cumulés" des capitaux propres.

5. Immobilisations corporelles

5.1 Immeubles de placement

Les terrains et constructions répondant à la définition d'un immeuble de placement, à savoir un terrain ou immeuble détenu pour bénéficier de loyers et/ou en vue de valoriser le capital et qui ne sont pas occupés par le Groupe, sont évalués selon la méthode du coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles.

La juste valeur des immeubles de placement à la date de transition aux IFRS a été évaluée sur base de la valeur de rendement exigée pour ces immeubles.

Concernant l'amortissement des immeubles de placement, les terrains ne sont pas amortis. Quant à la quote-part représentant la valeur de la construction, elle est amortie sur base de sa durée d'utilité pour l'entreprise. Il faut cependant tenir compte pour chaque immeuble d'une valeur résiduelle au-delà de laquelle l'amortissement s'arrête. Il s'agit de la valeur présumée de cession de l'actif, à l'issue de sa durée d'utilité. Cette valeur résiduelle est forfaitairement estimée à un pourcentage du coût historique, soit 20 %.

Les actifs qui sont en cours de construction ou de développement en vue d'une utilisation ultérieure en tant qu'immeuble de placement mais qui ne répondent pas encore à cette définition, sont classés en immobilisations corporelles, puis transférés en immeubles de placement une fois la construction ou le développement terminé.

5.2 Autres terrains et immeubles

Les terrains et constructions détenus par le Groupe mais ne répondant pas à la définition d'un immeuble de placement, sont évalués selon la méthode du coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles.

La juste valeur de ces immeubles à la date de transition aux IFRS a été évaluée sur base de la valeur de rendement qui serait exigée pour ces immeubles s'ils étaient mis en location.

Il est à noter que les terrains miniers de CARRIGRES ont été maintenus à leur coût historique tel que ressortant des comptes établis sous le référentiel comptable précédent, sans procéder à aucune réévaluation lors de la transition aux IFRS.

5.3 Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles. Les amortissements sont calculés en utilisant la méthode linéaire sur base de la durée d'utilité attendue des actifs concernés et tenant compte d'une valeur résiduelle éventuelle. L'amortissement des immobilisations corporelles, ne débute que lorsqu'ils sont prêts pour leur utilisation attendue.

Le profit ou la perte provenant de la cession ou de la mise hors service d'un actif correspond à la différence entre les produits de la vente et la valeur comptable à l'actif. Cette différence est imputée dans le compte de résultats.

6. Contrats de location

Les locations sont classées en location-financement chaque fois que le contrat de location transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés comme actifs du Groupe à leur juste valeur à la date d'acquisition. La dette correspondante vis-à-vis du bailleur est enregistrée dans le bilan parmi les dettes de location financement. Les charges financières sont directement imputées en compte de résultats sauf si elles peuvent être directement attribuées à des actifs qualifiés (actifs nécessitant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus). Dans ce cas, elles sont capitalisées conformément à la politique générale du Groupe concernant les coûts d'emprunts (voir ci-dessous).

Les loyers des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur base linéaire de la durée du contrat de location concerné.

7. Coûts d'emprunts

Les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs qualifiés (actifs nécessitant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus) sont ajoutés au coût de ces actifs jusqu'au moment où ils sont prêts pour leur utilisation attendue ou leur vente. Le produit obtenu du placement temporaire des fonds spécifiques empruntés pour des actifs qualifiés vient en déduction de ces actifs.

Tous les autres coûts d'emprunts sont enregistrés dans le bénéfice net ou la perte de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

8. Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes:

- Actifs financiers à la juste valeur via résultat;
- Prêts et créances;
- Placements détenus jusqu'à l'échéance;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

Les principes d'évaluation et de comptabilisation sont en effet définis par catégorie.

8.1 Actifs financiers à la juste valeur via résultat

Il s'agit soit des actifs financiers qui, lors de leur comptabilisation initiale, ont été désignés comme étant évalués à leur juste valeur avec les variations de cette juste valeur comptabilisées en résultat, soit des actifs financiers détenus à des fins de transactions (à savoir des instruments financiers acquis ou détenus dans le but de générer du profit des fluctuations à court terme du prix de référence).

Dans cette catégorie, les actifs financiers sont évalués et comptabilisés pour leur juste valeur, les variations de celles-ci étant comptabilisées en résultat.

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. Le prix coté sur un marché actif est la meilleure évaluation de la juste valeur. Lorsque ce prix existe, celui-ci est utilisé pour évaluer l'instrument financier. Si le marché pour ledit instrument financier n'est pas actif, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation faisant appel aux données de marché existantes telles que des transactions similaires récentes ou la juste valeur actuelle d'un instrument financier presque identique.

8.2 Prêts et créances

Il s'agit des actifs financiers non dérivés créés ou acquis par l'entité, avec un paiement fixe ou déterminable, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, non détenus à des fins de transactions et non désignés lors de leur comptabilisation initiale comme des actifs à la juste valeur via résultat ou comme des actifs disponibles à la vente.

Lors de leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués à la juste valeur à cette date, soit à leur valeur d'acquisition éventuellement majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition de l'actif financier. Par la suite, les prêts et créances sont valorisés et comptabilisés au coût amorti sur base de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée (dans le compte perte de valeur en résultats) lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans des conditions initialement prévues lors de la transaction.

8.3 Placements détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit des actifs financiers non dérivés, avec un paiement fixe ou déterminable et une échéance fixe, que l'entité a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance, qui ne répondent pas à la définition de prêts et créances et qui, lors de leur comptabilisation initiale, n'ont pas été considérés comme des actifs à la juste valeur via résultat ou comme des actifs disponibles à la vente.

Lors de leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à échéance sont évalués à la juste valeur à cette date, soit à leur valeur d'acquisition éventuellement majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition de l'actif financier. Par la suite, les placements détenus jusqu'à échéance sont valorisés et comptabilisés au coût amorti sur base de la méthode du taux d'intérêt effectif.

8.4 Actifs financiers disponibles à la vente

Il s'agit des actifs financiers non dérivés qui, soit ont été considérés comme disponibles à la vente lors de leur comptabilisation initiale, soit n'ont pas été placés dans une des trois catégories décrites précédemment.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont directement comptabilisées dans les capitaux propres, à l'exception de la partie de la variation imputable aux gains ou pertes de change qui sera prise directement en résultat.

Le profit ou la perte ainsi cumulé(e) en capitaux propres est comptabilisé(e) en résultat lorsque l'actif financier disponible à la vente est cédé.

9. Dépréciation d'actifs

Les immobilisations corporelles et les autres actifs non courants sont soumis à un test de dépréciation à chaque fois qu'un événement ou un changement de circonstance indique que la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour les actifs financiers, la valeur recouvrable correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence du montant pour lequel la valeur comptable excède sa valeur recouvrable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau du plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie).

Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges parmi les éléments non récurrents. Lorsque, en raison d'un recouvrement de la juste valeur ou de la valeur d'utilité, la perte n'est plus justifiée au cours des périodes ultérieures, la perte de la valeur est reprise. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits parmi les éléments non récurrents.

10. Stocks

Les stocks sont valorisés au plus faible du coût (matières premières) ou du prix de revient (produits en cours de fabrication et des produits finis) et de la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les matières premières directes; le prix de revient comprend les matières premières directes, la main d'œuvre directe et frais généraux qui ont été encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur de réalisation représente le prix de vente estimé, sous déduction des coûts estimés nécessaires pour rendre le produit à l'état de produit vendable, y compris les frais de marketing et de distribution. La valeur des stocks est déterminée par l'application de la méthode du prix moyen pondéré. Lorsque les circonstances qui justifiaient la dépréciation des stocks cessent d'exister, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise.

11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition. Les découverts sont reclassés en dettes.

12. Capital social et bénéfice reporté

Les bénéfices reportés ne peuvent être distribués à concurrence du montant investi en actions détenues en propre.

Les dividendes de la société mère payables aux actions ordinaires ne sont reconnus comme dette qu'après leur approbation par l'assemblée générale des actionnaires.

13. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque les trois conditions suivantes sont satisfaites:

- à la date de clôture, l'entité a une obligation actuelle (obligation légale ou implicite) résultant d'un événement passé
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Les estimations sont basées sur le jugement de la direction, complété par l'expérience de transactions similaires. En cas de besoin, la direction peut recourir à l'avis d'experts indépendants. Les événements postérieurs à la clôture sont également pris en compte.

14. Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent quatre catégories d'avantages:

- les avantages à court terme: salaires, cotisations de sécurité sociale, congés maladie, congés payés, intéressements et primes payables

endéans les 12 mois, ainsi que les avantages non monétaires tels que le logement et la voiture

- les avantages postérieurs à l'emploi: indemnités de fin de carrière et interventions dans les frais médicaux postérieurs à l'emploi
- les autres avantages à long terme: avantages en nature liés à l'ancienneté
- les indemnités de fin de contrat de travail.

14.1 Avantages à court terme

- Le coût des avantages à court terme doit être comptabilisé pendant l'exercice au cours duquel le membre du personnel a rendu des services lui donnant droit à ces avantages.
- Étant donné qu'il s'agit d'avantages à court terme, aucune actualisation ne doit être appliquée.

14.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi doivent être répertoriés et classés dans l'une des deux catégories suivantes, en fonction de la définition qui leur est attachée:

- régimes à cotisations définies: régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels la société verse des cotisations définies à une entité distincte (un fonds) et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Dans ce cas, le risque actuariel et le risque de placement incombent aux membres du personnel
- plans 'but à atteindre': régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

Dans le cas d'un régime à cotisations définies, les contributions au plan sont à comptabiliser pendant l'exercice au cours duquel l'employé rend les services lui donnant droit à ces contributions.

Seul le montant payé au cours de l'exercice doit être pris en coût. Si le montant payé dépasse le montant dû, le surplus doit être comptabilisé à l'actif (charge à reporter) dans la mesure où une telle avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement de trésorerie. A l'inverse, un engagement doit être comptabilisé au passif si le montant dû est supérieur au montant payé.

Dans le cas d'un plan 'but à atteindre', l'engagement à comptabiliser pour l'exercice doit être calculé sur base de la méthode d'évaluation actuarielle 'Projected Unit Credit'. Suivant cette méthode, l'engagement est équivalent à la valeur actuelle des avantages acquis sur base des années de services passées et, le cas échéant, des salaires projetés.

L'application de la méthode suppose donc, d'une part, un inventaire précis des avantages octroyés ainsi que les conditions d'octroi, et d'autre part l'utilisation des données actuarielles suivantes:

- probabilité d'atteindre l'âge de la retraite
- taux de rotation du personnel
- taux d'actualisation
- taux d'inflation
- taux d'accroissement des salaires.

Les hypothèses retenues pour ces données actuarielles sont établies sur base des attentes du marché à la date de clôture.

Dans le cas où des actifs seraient détenus par une entité juridique distincte dont le but serait uniquement de financer ou de payer les obligations prévues par le plan, c'est l'écart entre les obligations au titre des services passés et la juste valeur des actifs constitués qui doit être

comptabilisé au bilan.

Dans le cas où des tels actifs ne seraient pas constitués (ce qui est le cas du Groupe TEXAF pour les exercices 2005 et 2006), c'est la totalité des obligations au titre des services passés qui doit être comptabilisée au bilan.

Des pertes ou profits actuariels peuvent survenir soit en cas de changement des hypothèses actuarielles, soit en cas d'écart entre les hypothèses définies a priori et la réalité observée. Dans ce cadre, un 'corridor' égal à 10 % du maximum des obligations et des actifs du plan (à la juste valeur) est calculé. Seuls les profits et pertes actuariels tombant au-delà dudit 'corridor' seront comptabilisés et amortis sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant au régime.

Sur base de ce qui précède, le coût à reprendre au niveau du compte de résultats est défini comme suit:

Le coût des services rendus au cours de l'exercice

+ le coût financier

- le rendement attendu des actifs du plan (si applicable)

- le rendement attendu sur le droit de remboursement (si applicable)

+/- les pertes et profits actuariels comptabilisés

+/- le coût comptabilisé des éventuelles modifications du plan

+/- l'effet d'une éventuelle réduction des avantages relatifs aux années de services futures ou d'une liquidation du plan.

Les différents régimes d'avantages postérieurs à l'emploi mis en œuvre par les entreprises liées et associées du Groupe TEXAF répondent à la définition de régimes à prestations définies. Ils comportent principalement la prise en charge des frais médicaux et l'octroi d'une indemnité unique et forfaitaire de fin de carrière.

14.3 Autres avantages à long terme

Sont visés ici les avantages en nature liés à l'ancienneté qui sont octroyés par les entreprises liées et associées du Groupe TEXAF aux membres de leur personnel.

Les mêmes règles que celles décrites pour les avantages postérieurs à l'emploi s'appliquent ici, à l'exception des pertes/profits actuariels et du coût du changement des termes du régime qui sont à comptabiliser immédiatement au compte de résultats.

14.4 Indemnités de fin de contrat de travail

Il s'agit d'avantages payables suite à:

- la fin du contrat de travail avant l'âge normal de la mise à la retraite
- une offre faite pour encourager les départs volontaires.

Le coût de ces avantages est à comptabiliser en compte de résultats dès que l'entité qui emploie le personnel concerné est réellement engagée dans le processus de rupture du contrat de travail et/ou d'octroi d'indemnités dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires.

15. Dettes financières

Les dettes financières sont classées dans l'une des deux catégories suivantes:

- dettes financières à la juste valeur via résultat
- autres dettes financières.

Les principes d'évaluation et de comptabilisation sont en effet définis par catégorie.

15.1 Dettes financières à la juste valeur via résultat

Il s'agit soit des dettes financières qui, lors de leur comptabilisation initiale, ont été désignées comme étant évaluées à leur juste valeur avec les variations de cette juste valeur comptabilisées en résultat, soit des dettes financières détenues dans un but spéculatif.

Dans cette catégorie, les dettes financières sont évaluées et comptabilisées pour leur juste valeur, les variations de celles-ci étant comptabilisées en résultat.

La juste valeur est le montant pour lequel une dette pourrait être réglée entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

15.2 Autres dettes financières

Il s'agit des dettes financières ne répondant pas à la définition de la catégorie précédente.

Lors de leur comptabilisation initiale, les autres dettes financières sont évaluées à leur juste valeur. Par la suite, elles sont valorisées et comptabilisées au coût amorti sur base de la méthode du taux d'intérêt effectif.

16. Impôts différés

De manière générale, des actifs et des passifs d'impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles existant entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Ils sont ensuite ajustés afin de tenir compte des variations des taux d'impôts dont on s'attend à ce qu'ils soient en vigueur au moment où la différence temporelle s'inversera.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés quand ils touchent à des impôts levés par la même autorité fiscale et que le groupe a l'intention de régler ses actifs et passifs d'impôts courant sur une base nette.

16.1 Passif d'impôt différé

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, sauf si le passif d'impôt différé est généré:

- du fait de la comptabilisation initiale d'un goodwill
- du fait de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal à la date de la transaction.

16.2 Actif d'impôt différé

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées. Néanmoins, aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé pour les différences temporelles déductibles provenant de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal à la date de la transaction.

Par ailleurs, un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report des pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

17. Constatation des produits

- Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable qu'il sera acquis et que l'on peut évaluer son montant de façon fiable.
- Les ventes de biens sont comptabilisées lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.
- Les produits locatifs provenant de contrats de location simple sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat de location concerné.
- Le produit des intérêts est reconnu dans l'exercice durant lequel ces intérêts courent, calculé sur base du montant principal dû et suivant le taux d'intérêt applicable.
- Les dividendes des participations sont comptabilisés quand le droit de l'actionnaire de percevoir le paiement est établi.

18. Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés de TEXAF conformément au référentiel IFRS a amené le Groupe à avoir recours à des estimations et à faire des hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants des actifs et passifs présentés, sur les informations à fournir à propos des actifs éventuels et des passifs éventuels aux différentes dates de clôture ainsi que sur les montants présentés en charges et produits de la période. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

États financiers statutaires abrégés au 31 décembre 2008

Les comptes annuels de Texaf S.A. sont présentés ci-après dans un schéma abrégé. Conformément au Code des Sociétés, les comptes annuels de Texaf S.A. ainsi que le rapport du Commissaire sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Ces documents sont également disponibles sur demande au siège de la société. Le Commissaire a exprimé une opinion sans réserve en date du 8 avril 2009 sur les comptes annuels de Texaf S.A.

BILAN (après répartition)

(en milliers d'euros)

31 décembre 2008

31 décembre 2007

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
ACTIF		
Actifs immobilisés	15.212	14.741
Immobilisations corporelles	3.252	3.033
Immobilisations financières	11.960	11.708
Actifs circulants	7.412	6.070
Stocks (immeubles destinés à la vente)	37	37
Créances à 1 an au plus	3.073	2.048
Placements de trésorerie	4.156	3.600
Valeurs disponibles	54	265
Comptes de régularisation	92	120
Total de l'actif	22.624	20.811
PASSIF		
Capitaux propres	20.736	19.773
Capital souscrit	4.744	4.744
Primes d'émission	3.113	3.113
Réserve légale	667	667
Réserves immunisées	7.394	7.394
Réserve disponible	120	120
Bénéfice reporté	4.698	3.735
Dettes	1.888	1.038
Dettes à plus d'un an (garanties locatives)	328	306
Dettes à 1 an au plus	1.529	683
Comptes de régularisation	31	49
Total du passif	22.624	20.811

COMPTE D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Ventes et prestations	1.374	1.891
Coût des ventes et prestations	(1.518)	(1.246)
Bénéfice d'exploitation	(144)	645
Produits financiers	1.262	1.238
Charges financières	(4)	(18)
Bénéfice courant avant impôt	1.114	1.865
Produits exceptionnels	652	796
Charges exceptionnelles	–	–
Bénéfice de l'exercice avant impôt	1.766	2.661
Impôt sur le résultat	(297)	17
Bénéfice de l'exercice à affecter	1.469	2.678

AFFECTATION ET PRELEVEMENTS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Bénéfice à affecter	5.204	4.156
Bénéfice de l'exercice à affecter	1.469	2.678
Bénéfice reporté de l'exercice	3.735	1.478
Bénéfice à reporter	4.698	3.735
Bénéfice à distribuer	506	421





www.texaf.be